Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

15¢ Vol. 64 No 31 SAINT-BONIFACE, JEUDI 4 NOVEMBRE 1976

Projet de loi fédérale

PROTÉGER LES CONSOMMATEURS, ÉLIMINER LES "TAUX CRIMINELS"

Le Ministre de la Consommation et des Corporations, l'Honorable Anthony C. Abbott a déposé le 27 octobre 1976 à la Chambre des Communes, un projet de loi intitulé "Loi sur la Protection des Emprunteurs et des Déposants".

Ce projet de loi sur le crédit vise plusieurs objectifs: 1) protéger les emprunteurs canadiens contre les prêts usuraires et les taux d'intérêt excessifs, 2) accroître la quantité et la qualité des renseignements en matière de crédit communiqués au public, éliminant ainsi les complications injustifiées et les sources de confusion dans ce domaine, 3) instaurer des règles strictes et uniformes pour protéger tous les emprunteurs et les déposants, 4) rationaliser la législation fédérale sur le crédit.

Les lois provinciales concernant le crédit aux consommateurs ne sont pas uniformisées et, actuellement, les Canadiens ne sont pas suffisamment protégés. M. Abbott a déclaré que le gouvernement fédéral a décidé de prendre l'initiative afin d'améliorer radicalement la réglementation des pratiques de prêt, car bon nombre des problèmes qui accablent les consommateurs touchent au crédit et à l'endettement.

"Tout Canadien amené à risquer son crédit a droit à un minimum de protection" a déclaré le ministre, "au même titre que les millions de gens qui essayent de faire fructifier leurs épargnes". Le nouveau projet de loi, qui contient de nombreuses dispositions afin de régulariser le crédit, exige en outre que les institutions d'épargne dévoilent leurs taux véritables d'intérêt annuels et les frais de service encourus. De plus, ces institutions d'épargne devront créditer les intérêts aux comptes de leurs déposants au moins tous les mois de façon à ce que les épargnants puissent faire fructifier le mieux possible leurs économies.

En réglementant le crédit à la consommation, le projet de loi vise deux buts: aider et protéger les consommateurs dans toutes les opérations régulières de crédit, éliminer les prêts usuraires et tous les procédés malhonnêtes en matière de crédit. Au sujet du premier objectif, M. Abbott a déclaré: "Ce projet de loi assurera un traitement équitable aux emprunteurs". Le projet de loi ne réglemente pas seulement les établissements de crédit, il s'applique aussi à tous les commerçants qui vendent des biens ou des services à crédit, depuis les entreprises à caractère national ou multinational jusqu'aux marchands locaux d'automobiles, de vêtements ou de mobilier.

Le nouveau projet de loi interdit l'application de "taux d'intérêt injustifiés" et, pour la première fois, c'est au *prêteur* et non plus à l'emprunteur qu'il incombera, lors de poursuites au civil, de prouver qu'un taux d'intérêt est justifié.

Cette notion de "taux injustifiés" signifie fondamentalement que le taux d'intérêt exigé d'un emprunteur doit refléter le coût normal du prêt et le risque auquel s'expose le prêteur. Autre réforme importante, pour la première fois au Canada, les emprunteurs auront le droit absolu de rembourser avant le terme tout emprunt autre qu'hypothécaire, sans aucune pénalité.

Ce droit illimité de remboursement anticipé permettra à l'emprunteur de rembourser un prêt à intérêt plus élevé et de se reporter sur une source disponible moins onéreuse, sans se voir pénaliser. "Cela encouragera les

(suite, page 6)

D'accord? Pas d'accord? Écrivez! Les "Lettres à LA LIBERTÉ" sont lues.

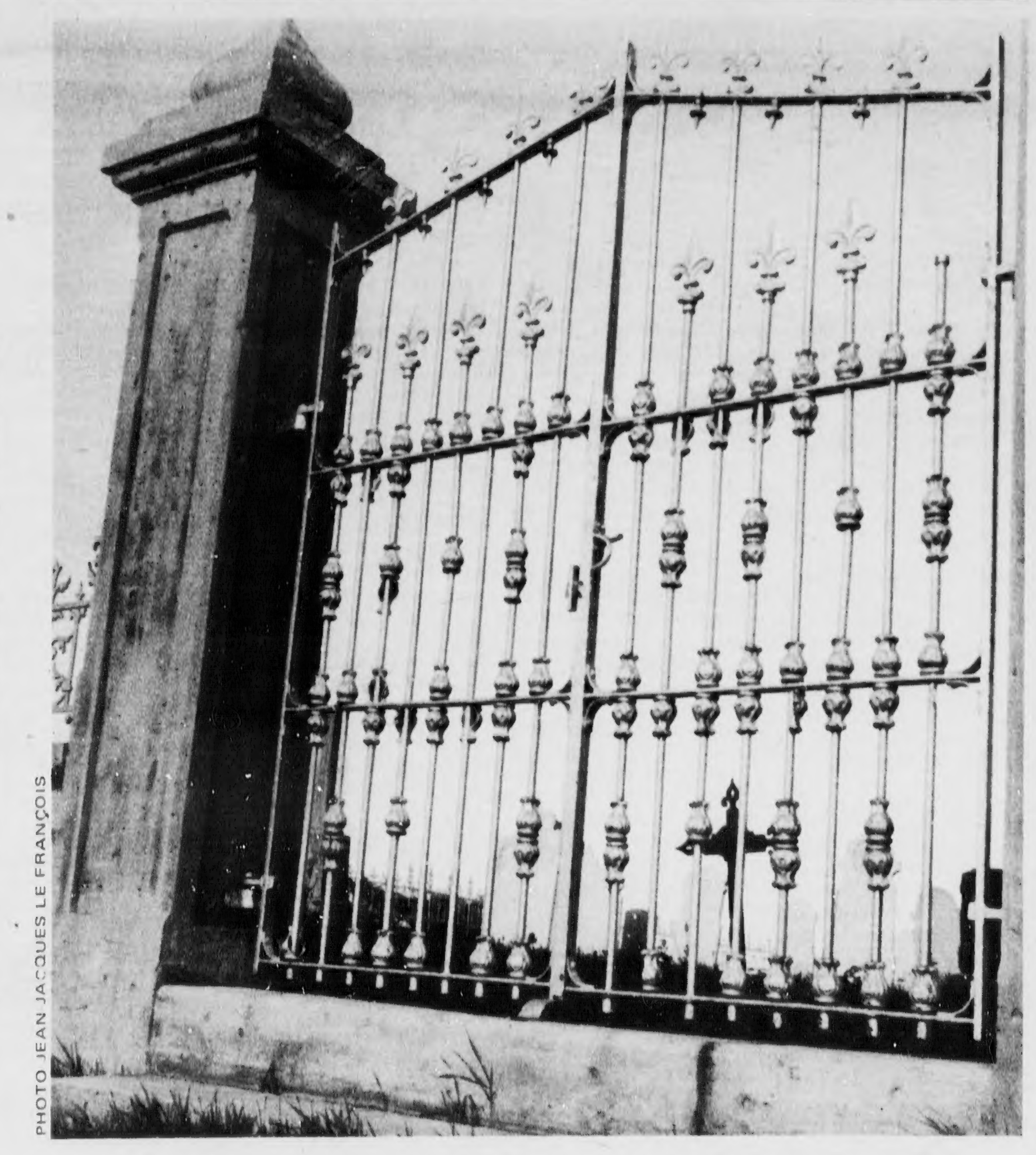


PHOTO JEAN JACQUES LE FRANÇOIS

Novembre, le mois des Morts. Une pensée, une prière pour nos chers disparus...

Éditorial

UN PARLEMENT MUNICIPAL - POURQUOI PAS?

Si les deux principales recommandations de la commission Taraska sur la révision de la charte de la Ville de Winnipeg étaient mises en application par le gouvernement de la Province, la Ville devrait être dotée d'un système parlementaire. C'est-à-dire qu'un régime de partis verrait à envoyer au gouvernement municipal des représentants tout comme on le fait par voie d'élection pour constituer les gouvernements des provinces et le gouvernement central. Idéalement, le chef du parti au pouvoir, c'est-à-dire le parti qui réussirait à faire élire le plus grand nombre de représentants deviendrait le maire, bien que, sur ce point, le rapport de la commission Taraska parle d'un maire "élu par les membres du conseil".

Nous vivons en régime parlementaire, système politique démocratique hérité de la Grande-Bretagne. C'est la Reine qui détient le Pouvoir exécutif qu'elle délègue à son représentant, le Gouverneur Général. Le Parlement, constitué de la Chambre Haute (le Sénat) et de la Chambre Basse (Chambre des Communes dont les membres sont élus au suffrage universel), détient le Pouvoir législatif. Dans le système canadien, l'Exécutif est intégré au Parlement, et puisque nous sommes en régime démocratique, le Gouvernement doit rendre compte de ses actes à la Chambre des Communes. Le Conseil des Ministres est constitué de membres d'abord élus (il peut y avoir des exceptions) à la Chambre des Communes. Si le Gouvernement perd la confiance (vote de non-confiance), il doit démissionner et le Premier Ministre doit demander au Gouverneur Général de dissoudre le Parlement et d'ordonner une élection générale. Il y a plus, mais c'est là l'essentiel du système.

Pour en revenir au gouvernement municipal, les systèmes varient selon, d'abord l'importance des villes, et selon la coutume. L'administration d'une ville était autrefois chose relativement simple. Mais la grande ville moderne a des besoins de toutes sortes que ses administrateurs doivent satisfaire, et pour ce, il importe que le gouvernement municipal soit à la hauteur de la tâche.

Pourquoi alors, puisque nous sommes en régime parlementaire, ne pas intégrer la grande ville à ce système? Les citoyens seraient mieux servis. Pourquoi des partis politiques ne se formeraient-ils pas au niveau municipal, avec chacun ses candidats, son programme, et ne se présenteraient-ils pas à l'électorat? Le parti qui ferait élire le plus grand nombre de représentants serait le parti au Pouvoir, son chef devenant la tête du gouvernement municipal. Des rangs des élus du parti au Pouvoir sortirait l'Exécutif, correspondant au conseil des ministres dans le système parlementaire. L'autre parti ou les autres partis constitueraient l'Opposition. Les règles de la procédure parlementaire pourraient s'appliquer, avec quelques ajustements, au niveau municipal.

De cette façon, les citoyens sauraient ce qui se passe au sein de l'administration de la Ville, pourraient suivre le travail du parti au Pouvoir et de l'Opposition, et, à la prochaine élection générale, voter en conséquence. Les citoyens seraient aussi à même de juger la performance de chaque représentant élu, ce qui n'est pas le cas présentement. Ainsi de suite.

De tels changements ne sont certainement pas pour demain. Mais le gouvernement de la grande ville devenant de plus en plus complexe, il faudra en venir là un jour. Bien sûr, il faudra l'appui de la population. Or, l'on sait que tout changement suscite des hésitations, des réactions, de la méfiance. Et puis, il y a toujours des intérêts cachés. Enfin, presque plus personne ne croit au mythe qu'il n'y a pas de politique — qu'il ne devrait pas y avoir de politique — dans les administrations municipales.

Jean-Jacques Le François

Lettres à LA LIBERTÉ

"Coups de pouce" et témoignages

Monsieur Le François,

La "LIBERTE" est pour nous, francophones du Manitoba, un outil très précieux, un outil qui oriente, appuie nos projets, qui permet à chacun de s'épanouir dans sa communauté. Votre journal a su faire cela et très bien.

Merci à tous!

Mme Marie-Lourdes Fillion

O

Villa Youville
Sainte-Anne, Man.
R0A 1R0

Monsieur le Rédacteur,

Comme j'aime bien lire notre journal français, je m'unis aux autres pour vous offrir ma petite contribution qui est peu, un grain de sable parmi les autres. Je vous souhaite bon succès dans cette entreprise.

Mme Angélina Saint-Onge

O

Cher monsieur Le François,

Voici mon chèque personnel pour répondre à votre demande d'aider au journal. C'est avec plaisir que je le fais.

A ma prochaine visite à Saint-Boniface, si possible, je vous ferai une courte visite.

Il y a bien ici et là des changements que j'aimerais à voir de la part de vos annonceurs francophones dont les en-têtes sont en anglais mais dont le nom du propriétaire est bel et bien français. Pourtant, ces gens doivent savoir que d'annoncer dans votre journal, que ce sont des leurs qui vont lire tout d'abord leurs annonces. . . Manque de fierté et de bon goût.

Il y a 2 ans, j'avais écrit une lettre à un conseil des Chevaliers de Colomb, le Conseil Goulet leur soulignant ce manquement mais on n'y a pas fait aucune attention. J'ai été, il y a plusieurs années déjà, le deuxième plus haut officier de la province et pour un terme de deux ans. Même alors, dans les 1925, je défendais un peu partout, notre langue. J'ai été plusieurs années secrétaire de notre ancienne Association d'Education Franco-Manitobaine, à Notre-Dame-de-Lourdes où j'ai séjourné 11 ans. J'ai même formé un cercle pour enseigner l'anglais, le social, le commercial et le parler en public, rénuméré par le gouvernement provincial et pendant les 5 ans dont je me suis occupé de ce Cercle, j'ai remarqué un grand progrès. Tant de jeunes de ce temps-là n'avaient pas la chance de développer leurs talents.

J'ai toujours été ferme avec les anglophones car j'ai au-delà de 68 ans de service avec les chemins de fer de l'Est à l'ouest et même aux Etats-Unis. C'est dire que j'ai de l'expérience au point de vue public.

Veuillez agréer, cher monsieur, l'expression de ma haute considération.

Henri Bruyère

Carman

O

M. le Rédacteur,

Avec mes félicitations pour votre bon travail et nos voeux pour de nombreuses années à venir.

Amis

O

M. le Rédacteur,

Je vous envoie un abonnement de soutien, car je tiens beaucoup à recevoir ce journal que je reçois depuis 1916.

Comme je suis québécoise, j'admire votre lutte pour propager la langue française et la culture.

Depuis 60 ans, le journal a bien changé... et comme ce journal est lu par des personnes d'un certain âge pour la plupart, je trouve qu'il n'y a pas assez d'articles religieux, pas assez de chroniques paroissiales, trop d'emphase sur les boîtes à chansons, pièces de théâtre, concerts. Ça n'intéresse pas beaucoup les gens de la campagne qui vivent à 100 milles et qui ne peuvent y assister. Il y a aussi beaucoup d'annonces. Mais un journal ne peut plaire à tous et vous avez vos objectifs, vos raisons.

Il y a aussi les articles très intéressants qui ont une partie sur une page, suite sur une autre page (comme l'article du Père Caron sur le dernier numéro). Un article comme cela aurait dû être en entier sur la première page.

Somme toute, j'aime bien LA LIBERTÉ, j'ai été chroniqueuse pendant de longues années. L'abonnement a toujours été au nom de Antoine Labossière mais je suis veuve maintenant et je signe,

Mme Fleur-Ange Labossière,
Somerset

P.S.: - J'espère que vous ne m'en voudrez pas pour ces quelques petits détails, et je me rends bien compte qu'un journal ce n'est pas facile à diriger. UNE FIDÈLE ABONNÉE.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

DIRECTEUR : Marcien Emond.

RÉDACTEUR EN CHEF : Jean-Jacques Le François. JOURNALISTE COOPÉRANT: Albert Lemmel.

MAQUETTISTE : Angele Lebeau

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES : Au téléphone: 247-4824.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4.
Au téléphone : 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada. $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe : no 0477.

À la défense de M. Trudeau

Monsieur le Rédacteur,

"Parlons un peu de politique". Depuis plusieurs années, dans le monde entier, on souffre de la crise économique. Le Canada, pays jeune et riche, a été un des derniers à être atteint par cette crise, et il nous faut maintenant faire face à ce problème.

Monsieur Trudeau, premier ministre du Canada, intelligent, clairvoyant et courageux, a su reconnaître qu'il fallait à tout prix faire quelque chose: alors il a imposé le programme anti-inflation au risque de perdre sa popularité et de compromettre sa carrière. On peut, il est vrai, lui reprocher deux choses:

Premièrement, de ne pas avoir initié ces restrictions plus tôt, et deuxièmement, de ne pas avoir gelé les prix en même temps. Mais, sachons que ce n'est pas facile d'implanter un tel programme surtout lorsque l'économie du pays est lié de très près au marché du monde: un pays seul ne contrôle pas les fluctuations du marché mondial!

N'importe, le programme anti-inflation fonctionne au Canada depuis un an, ce qui est fait est fait, et les résultats positifs en sont indéniables. C'est Monsieur Trudeau qui nous a imposé cette solution, douloureuse sans doute, mais salutaire, et qui l'a maintenue malgré tous les hauts cris de ceux qui voudraient bien nuire au gouvernement en place.

Le premier ministre semble être délaissé par de nombreux collègues qui n'ont pas été capables de résister à la pression des opposants ou bien par certains qui en ont profité pour se regrouper et refaire dans un autre camp le champ de bataille, car "la couleur doit sortir" tôt ou tard.

(suite, page 10)

Le "coup de pouce" Le "coup de pouce" Le "coup de

La campagne d'abonnements de soutien à LA LIBERTÉ progresse d'une façon excellente. Vendredi dernier, les montants reçus dépassaient quatre mille dollars. C'est un appui remarquable, une aide généreuse, qui vient de tous les coins du Manitoba français. C'est aussi un témoignage, une reconnaissance des efforts que nous faisons pour publier un journal digne.

259 - Léon Labelle
172, rue Marion, Saint-Boniface
260 - Miss D. East
291, rue Beaverbrook, Winnipeg
261 - M. et Mme Joseph Durand
479, rue Des Meurons, Saint-Boniface
262 - Mlle Marie-Louise Baril
N.-D.-de-Lourdes, Man.
263 - Mme Marie Bisson
202-480, rue Aulneau, Saint-Boniface
264 - Rév. Pères Oblats
Saint-Laurent, Man.
265 - Mme A. M. Le Sann
C. P. 67, Elie, Man.
266 - M. Raymond Parent
704, rue Fontaine, Hull, P. Q.
267 - M. Richard Grenier
Saint-Léon, Man.
268 - M. Clément Labossière
Saint-Léon
269 - Léonie Aubin
848, rue Sainte-Marie, St-Vital
270 - M. Ronald R. Desilets
616, ch. Municipal, Winnipeg
271 - M. Lucien Loh
41-170, Avado Drive, Winnipeg
272 - M H. Van Kriken
735 Kildare av. East, Winnipeg
273 - Marie R. Girouard
871, rue de l'Eglise, Saint-Norbert
274 - Eloria Marcoux
305-480, rue Aulneau, Saint-Boniface
275 - M. Denis Turenne
Saint-Pierre, Man.
276 - M. Antonio Saulnier
218, rue Kitson, Saint-Boniface
277 - Gaspard Piché
410-21, Clayton Drive, Winnipeg
278 - M. Mardoc Audette
133, rue Taché, Saint-Boniface
279 - M. Léo Loiselle
418, rue de la Morénie, Saint-Boniface
280 - Filles des Pionnières
509, rue Ritchot, Saint-Boniface
281 - M. Joseph Calvez
Saint-Laurent, Man.
282 - Mme Maria Trudeau
Sainte-Anne, Man.
283 - Soeurs du Sauveur
Somerset, Man.
284 - M. Joseph Boucher
511-187, av. de la Cathédrale, St-Boniface
285 - Maria Croteau
187, av. de la Cathédrale, St-Boniface
286 - M. C. Hamel
404-187, av. de la Cathédrale, Saint-Boniface
287 - C. J. Maguet
54, av. Lord, Saint-Norbert, Man.
288 - M. Louis D. Nolette
Sainte-Agathe, Man.
289 - M. Armand Guenette
Saint-Lazare, Man.
290 - M. André Fouasse
N.-D.-de-Lourdes, Man.
291 - Mme Jean Bernard
Saint-Claude, Man.
292 - M. Gilles Collet
N.-D.-de-Lourdes, Man.
293 - Anonyme
294 - Mme René Paradis
959, av. Lemay, Saint-Norbert, Man.
295 - F. E. Beaubien
109 Harod av., Est, Transcona, Man.
296 - Mme Emile Hupé
Sainte-Anne, Man.
297 - Arthemise Landry
105-245, boul. Provencher, Saint-Boniface
298 - Mme Léon Chacun
Virden, Man.
299 - M. Eugène Giguère
301-415, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface
300 - M. Gilles Bédard
231, rue Goulet, Saint-Boniface
301 - M. Auguste Vermette
Grande-Pointe, Man.
302 - M. Edouard Lambert
1602-231, rue Goulet, Saint-Boniface
303 - M. et Mme G. Perron
149, ch. Howden, Saint-Boniface
304 - Mlle Madeleine Monette
307-565, av. Corydon, Winnipeg
305 - Augustine Mignot
62, Essex, Winnipeg
306 - M. Pierre Janier
550, rue de la Morénie, Saint-Boniface
307 - Anonyme
308 - M. Gérald Bouchard
622, av. Taché, Saint-Boniface
309 - M. Joseph Tétrault
796, rue Autumnwood, St-Boniface
310 - Mme A. Charbonneau
177, rue Archibald, Saint-Boniface
311 - M. A. Vincent
353, av. Harbison, Ouest, Winnipeg
312 - Mme Diane Bouvier
104-480, rue Aulneau, Saint-Boniface
313 - Marcel Dacquay
Ile-des-Chênes, Man.

314 - Léonide Barsalou
C. P. 87, Mariapolis, Man.
315 - M. Lucien George
35, Saint-Gérard, Sainte-Anne, Man.
316 - M. Auguste Brémault
C. P. 134, Sainte-Agathe, Man.
317 - Soeurs Grises, Hôp. Gén. de St-Boniface
407, av. Taché, Saint-Boniface
318 - M. Maurice Comeault
Saint-Lazare, Man.
319 - M. Louis Huberdeau
Saint-Lazare, Man.
320 - M. André Huberdeau
Saint-Lazare, Man.
321 - M. Alexandre Huberdeau
Saint-Lazare, Man.
322 - M. Omer Chartier
Saint-Lazare, Man.
323 - Lorraine Tremblay
Saint-Lazare, Man.
324 - M. Arthur Landry
Boîte 156, R.R. 2, Lorette, Man.
325 - M. Odina Moquin
Chalet Sainte-Agathe, Boîte 7, Ste-Agathe
326 - M. Claude Gosselin
290, rue Notre-Dame, Saint-Boniface
327 - Mme Anna Boulet
162, rue Bertrand, Saint-Boniface
328 - M. Lucien Lambert
537, rue de la Morénie, Saint-Boniface
329 - M. Denis O. Morier
361, place Cabana, Saint-Boniface
330 - M. Lionel Brisson
214-456, rue Langevin, Saint-Boniface
331 - Antoinette Collet
N.-D-de-Lourdes, Man.
332 - Mme Constance Bradet
83, rue Youville, Saint-Boniface
333 - Mrs. A. Rosa Nadeau
200 Horace, Apt. 305, Saint-Boniface
334 - Mme Victor Hutlet
203-990, rue Bétournay, Saint-Boniface
335 - Mme Antoine Labossière
Somerset, Man.
336 - La famille Debreuil
Saint-Claude, Man.
337 - M. et Mme Alfred Monnin
608, rue Aulneau, Saint-Boniface
338 - M. Emile Boille
Saint-Claude, Man.
339 - Père V.J. Jensen, s.j.
St. Paul's College, 430, Dysart Rd. Wpg.
340 - M. Paul E. Carrière
Otterburne, Man.
341 - Mme O. Saint-Godard
222, rue Braemar, Saint-Boniface
342 - Dr André Moigat
209 Kingston Row, Saint-Vital
343 - Mme Régina Gendreau
335-251, rue Goulet, Saint-Boniface
344 - Miss Ellen Cooke
15-54 Young Street, Winnipeg
345 - Judge B. R. Coleman
707 Coventry Road, Winnipeg
346 - Mme Rose-Anna Michaud
38, rue Vivian, Saint-Vital, Man.
347 - M. Bernard Blais
386, place Cabana, Saint-Boniface
348 - M. Richard Roy
Saint-Pierre-Jolys, Man.
349 - M. Henri Roch
513, rue Saint-Jean-Baptiste, St-Boniface
350 - Mlle Laurette Bourbonnière
406-480, rue Aulneau, Saint-Boniface
351 - M. Richard Duval
C.P. 209, N.-D.-de-Lourdes, Man.
352 - M. Henri Bruyère
C.P. 765, Carman, Man.
353 - M. Léo Labossière
C.P. 191, Somerset, Man.
354 - M. Origène Fillion
60, rue Taché, Saint-Boniface,
355 - M. Raymond Milette
403, av. Cathédrale, Saint-Boniface
356 - Edouard et Lynne Taillefer
La Broquerie, Man.
357 - Soeurs de Saint-Joseph
Lorette, Man.
358 - Mme M. Langtin
25-101, rue Eugénie, Saint-Boniface
359 - M. Alphonse Michaud
177, boul. Dollard, Saint-Boniface
360 - Irène Garand
603-95, rue Main, Ottawa, Ont.
361 - J. R. L'Heureux
225, Commercial, Maniwaki, P.Q.
362 - Mme Hector Juliette Paul
808-200, rue Horace, Saint-Boniface
363 - M. Dominique Roy
Saint-Malo, Man.

364 - M. Raymond Poirier
Boîte 308, Saint-Norbert, Man.
365 - Mlle Béatrice Hogue
499, rue Ritchot, Saint-Boniface
366 - Jeannine E. Archambault
C.P. 412, Sainte-Rose-du-Lac, Man.
367 - M. Cyprien Godard
C.P. 167, Saint-Jean-Baptiste, Man.
368 - Alice Parent
135, rue Dupont, Saint-Boniface
369 - Filles de la Croix
Saint-Malo, Man.
370 - M. Honoré Brûlé
Ile-des-Chênes, Man.
371 - Mlle A. Gratton
450, rue Louis Riel, Saint-Boniface
372 - Alfred Désautels
C.P. 40, South Junction, Man.
373 - R. LaRocque
431, rue Jeanne d'Arc, Saint-Boniface
374 - H. L. Daudet
Saint-Norbert, Man.
374 - Paroisse du Sacré-Coeur
597, av. Bannatyne, Winnipeg
376 - Mlle Antoinette Grenon
515-314, av. Broadway, Winnipeg
377 - Roland et Edith Pantel
59, rue Hill, Saint-Boniface
378 - M. Léon Alary
Villa des Chênes, Ile-des-Chênes, Man.
379 - M. Fernand Balcaen
La Broquerie, Man.
380 - Albert et Dolores Lepage
178 Edgement, Southdale, Saint-Boniface
381 - Mme Rose Joubert
231, rue Goulet, Saint-Boniface
382 - M. Lionel Beaudin
3-30A, av. Tyndall, Winnipeg
383 - M. Pierre Bellemare
Saint-Jean-Baptiste, Man.
384 - Soeurs des S. Noms Jésus-Marie
614, av. Bannatyne, Winnipeg
385 - Paulette Nadeau
1-211, rue Eugénie, Saint-Boniface
386 - M. Armand Vincent
211, boul. Dollard, Saint-Boniface
387 - M. et Mme Zéphirin Aquin
6-166, Béliveau, Saint-Vital
388 - Mme Maria Bourget
706-303, rue Goulet, Saint-Boniface
389 - Soeurs Saint-Joseph de St-Hyacinthe
Boîte 99, Grayson, Sask.
390 - M. Cyrille Hébert
Saint-Malo, Man.

391 - Mme J.A. et Lionel Beauchemin
Ile-des-Chênes, Man.
392 - Lucie Desrosiers et Lucille Kalichak
Boîte 345, Sainte-Anne, Man.
393 - Mme A. F. Fleury
R.R. 1, Headingley, Man.
394 - M. Henri Le Roux
Saint-Claude, Man.
395 - M. Laurent Bosc
C.P. 204, N.-D.-de-Lourdes, Man.
396 - Mme A. Lambert
257, ch. Speers, Saint-Boniface
397 - M. Paul Gosselin
155, Poplarwood, Saint-Vital, Man.
398 - Donald Bernard et Mimi Bohémier
66 Braemar, Saint-Boniface
399 - M. Napoléon Glasson
Fisher Branch, Man.
400 - M. Etienne Bohémier
414, place Cabana, Saint-Boniface
401 - Mme Roland Préfontaine
Lorette, Man.
402 - M. Joseph Delaquis
N.D.-de-Lourdes, Man.
403 - Alice Little
Hartney, Man.
404 - M. Henri Pantel
N.-D.-de-Lourdes, Man.
405 - M. P.-H. Dupuis
504-291, rue Goulet, Saint-Boniface
406 - M. et Mme Hector Allard
Baie Saint-Paul, Headingley, Man.
407 - Soeurs du Sauveur
C.P. 257, N.-D.-de-Lourdes, Man.
408 - Mme Angélina Saint-Onge
Villa Youville, Sainte-Anne, Man.
409 - Soeurs de la Miséricorde
99, av. Cornish, Winnipeg
410 - M. et Mme Jos. Saint-Onge
1024, av. Waterford, Winnipeg
411 - M. Louis Deniset
623, rue Langevin, Saint-Boniface
412 - M. Henri Carrière
449, rue Saint-Jean-Baptiste, St-Boniface
413 - Dr Ray-E. Piché
254, av. Hazelwood, Saint-Boniface
414 - Jeanne Massicotte
Saint-Pierre-Jolys, Man.
415 - Mme Elise Forest
503-200, rue Horace, Saint-Boniface
416 - Mlle Adélina Côté
Manoir Saint-Pierre, St-Pierre-Jolys, Man.
417 - M. Albert Augert
N.-D.-de-Lourdes, Man.
418 - M. Jean-M. Taillefer
572, rue Côté, Winnipeg
419 - J.-E. Hébert
Haywood, Man.

(À SUIVRE)

LA LIBERTÉ, case postale 96, Saint-Boniface R2H 3B4
Voici mon chèque au montant de $..............................
pour un *abonnement de soutien* à LA LIBERTÉ.

NOM ....

ADRESSE ....

....

Date .... 19.........

L'Actualité

LES DISPARUS

La coutume chrétienne veut qu'en novembre on ait une pensée particulière pour les êtres disparus, nos morts, les ancêtres à qui nous devons ce que nous sommes. Le 11 de ce mois est consacré Jour du Souvenir, jour où l'on se recueille un moment, où l'on offre une prière pour les millions de soldats morts au cours de deux grandes guerres.

Je me rappelle, en pensant à ces choses, certains moments de la dernière guerre. Nous étions une cinquantaine de jeunes gens, en ce mois d'août, tout juste sortis de l'école d'officiers. Des sous-lieutenants. Nous passions à une autre école pour devenir lieutenants avant d'être envoyés en poste.

Ce jour-là, nous agissions comme observateurs au cours de manoeuvres auxquelles se livraient des troupes de la Réserve. Des avions y prenaient part. De petits avions d'entraînement qui passaient et repassaient en rase-motte au-dessus des troupes et des véhicules. Si bas qu'à certains moments, l'un de ces appareils nous donnait l'impression de foncer sur nous. Je venais de faire part de mes inquiétudes à un confrère, remarquant qu'à si basse altitude, l'aéronef pourrait manquer d'air sur lequel glisser et s'écraser, lorsque vrombissant, l'un des avions fonça sur mon groupe. J'eus tout juste le temps, l'ayant vu venir, de me jeter dans un fossé. Je sentis une poussée d'air presser sur moi puis, à travers le vrombissement de la machine, j'entendis des cris horribles. Je me relevai pour apercevoir, autour de moi, des jeunes gens décapités, ensanglantés, des morceaux de cervelles éparpillées jusque sur moi.

J'avais été épargné, mais plusieurs de mes compagnons étaient morts, d'autres blessés. L'un des jeunes officiers tués était de ma paroisse. Je fus porteur à ses funérailles dont j'ai gardé une photo.

Je pensais à cela en ce deuxième jour de novembre, le Jour des Morts. Je pensais aussi à tous ces malheureux de par le monde, à ces prisonniers politiques que l'on fait mourir à petit feu par la torture dans les prisons de l'Amérique latine et d'ailleurs aussi, situation gênante pour les pays dits civilisés qui préfèrent, pour des fins politiques, fermer l'oeil, feindre de ne rien savoir. . .

Jean de Lotainville

entretien

ALBERT LEMMEL

ERRATUM

Dans l'entretien de la semaine dernière avec Louis Molin on a pu lire que la "production moyenne de grain au Manitoba est d'environ vingt boisseaux à l'hectare". C'est évidemment vingt boisseaux à l'acre qu'il fallait comprendre. L'erreur est de nous. A. L.

. . . avec Albert Allain, agriculteur et ancien président de l'UPA au Québec

Albert Allain, agriculteur. C'est comme cela qu'il faut qualifier cet homme à la carrure de lutteur, aux cheveux blanchis par le travail et l'expérience, au visage toujours ouvert, toujours prêt à accueillir le visiteur et à débattre avec lui des problèmes de la terre, dans tous les sens du terme. Citer Albert Allain, c'est aussi parler d'un de ces hommes qui se sont battus de toute leur énergie au Québec et à travers le Canada pour la promotion de leur profession, la vie de leurs semblables et la dignité des producteurs.

Albert Allain est connu à travers le Canada pour avoir été pendant longtemps une figure de proue du syndicalisme agricole québécois. Dans l'Union Catholique des Cultivateurs d'abord, puis dans l'Union des Producteurs Agricoles qui lui a succédé. Ses prises de position publiques, ses nombreuses apparitions à la télévision et dans la presse, sa participation active, au plus haut degré de la vie québécoise, ont fait de lui un homme dont la mémoire reste solidement ancrée dans la vie syndicale et politique du Québec qu'il a quitté il y a plusieurs années déjà.

Il y a quatre ans, ce défricheur a décidé de repartir à zéro, de quitter l'Abitibi pour venir s'installer avec sa famille à Saint-Laurent près du lac Manitoba. Cette province avait été sa terre d'accueil, lorsqu'il a débarqué au Canada. Il l'a aimée, et pendant ses nombreuses années au Québec, il n'a jamais abandonné l'idée d'y revenir un jour. Il a acheté une ferme, des terres et un troupeau de vaches pour se lancer dans l'agriculture laitière dans une région entre les lacs où se pratique bien plus l'élevage extensif du boeuf pour la boucherie. A Saint-Laurent ils ne sont que trois ou quatre fermiers à travailler dans ce secteur de production.

Albert Allain a été un défricheur toute sa vie. Au Manitoba d'abord, puis dans le Nord-Ouest québécois et surtout dans le syndicalisme agricole canadien. Aujourd'hui il "casse" encore de la terre sur sa propriété pour en faire des champs fertiles.

A Saint-Laurent, un peu à l'écart du village, un vent froid balaie la terre, les chemins poussiéreux, l'herbe sèche et les trembles. Le troupeau des laitières est rentré. Il passera la première nuit d'automne à l'étable. Ses maîtres, en même temps serviteurs, en sont fiers et le soignent avec amour; trois heures le matin, trois heures le soir, trois paires de bras, et dans la journée on cultive les champs à fourrage. L'élevage laitier exige du travail, beaucoup, et du travail qualifié. Traire les vaches s'apprend. Tout comme s'apprend le soin des animaux. Mais dans la famille d'Albert Allain on a été agriculteur de père en fils, depuis des générations, et le statut d'agriculteur on y tient. Agriculteur, défricheur et syndicaliste, voilà l'homme qui nous rapporte une partie de son expérience cette semaine.

Les producteurs laitiers sont également soumis aux aléas du marché.

Le ministre fédéral de l'agriculture, Eugène Whelan, a annoncé il y a quinze jours un ajustement du programme laitier 1976-77. Le contingent national de mise en marché du lait a été accru de quatre cent millions de livres. Albert Allain parle également de la production laitière au Manitoba. □

EXPLOITATIONS, PRODUCTION ET SYNDICALISME

Albert Lemmel:

Albert Allain qu'a été pour vous votre carrière de syndicaliste agricole?

Albert Allain:

D'abord j'ai été défricheur colon dans le Nord-Ouest du Québec. J'avais à me débattre avec les problèmes rattachés à cette région, l'Abitibi. J'étais venu avec d'autres jeunes Français, nous avions de l'ambition et il fallait faire de gros efforts et investissements dans ce pays où nous avons rencontré des problèmes majeurs.

A la demande d'un missionnaire colonisateur j'ai participé à des rencontres avec des gens de L'Union Catholique des Cultivateurs, de l'agronomie et du ministère de la colonisation. J'ai été amené à travailler dans divers comités: c'était le début de l'engrenage.

L'UCC a retenu mon attention, elle était le levier normal dont disposait la profession pour assurer la promotion de nos intérêts. L'organisation m'a happé au passage. En l'espace de quelques années, j'ai été membre de comités, directeur de secteur puis président de la fédération. Je me suis très vite trouvé à Montréal dans l'exécutif. J'ai été comme pris dans une courroie de transmission et mêlé aux travaux des hautes instances. Je n'ai pas eu de difficulté d'intégration dans l'organisation. J'y trouvai une réponse à mes besoins et aspirations. J'ai été impliqué dans le syndicalisme pendant quinze ans, passant de membre ordinaire aux postes de direction. Une expérience très riche, à trente ans. Au début, j'avais un certain pourcentage de naïveté. J'ai fait les premiers pas en croyant qu'au niveau de ma localité on décrocherait du gouvernement des mesures susceptibles d'améliorer le développement normal de l'agriculture. J'entrais dans un monde distinct de celui que j'imaginais au départ. En cours de route je me suis rendu compte du nombre de choses qui accrochaient, même à l'intérieur de ma propre organisation. Au syndicat on ignorait tout de la situation du Nord-Ouest du Québec, le secteur des défricheurs. J'ai tenté de les faire reconnaître. J'ai joué le jeu. En haut de l'organisation je ne me préoccupais pas seulement de ma région, mais aussi des autres. En acceptant d'aller au bout du fardeau de L'Union des Producteurs agricoles, j'ai été amené à accepter les fonctions de vice-président d'abord, puis de président du syndicat.



De porteur des problèmes de ma région, je suis alors devenu porteur des problèmes agricoles de tout le Québec. J'ai été de bonne foi, en espérant apporter aux agriculteurs des améliorations de vie et de travail. J'ai été probablement naïf, et j'ai appris en cours de route que la solution d'un problème en suscitait un autre. Au bout de la course j'éprouve un peu une désillusion. Mais j'ai "fighté" comme on dit chez nous, j'ai combattu, j'en retire aujourd'hui un degré de satisfaction moyen.

A. L.:

Vous m'avez été présenté comme un de ceux qui ont transformé *L'Union Catholique des Cultivateurs* pour en faire *L'Union des Producteurs agricoles*. Que signifie cette évolution?

A. A.:

Je suis entré dans l'UCC et j'ai toujours gardé un profond respect pour elle. Mais à un moment la situation évoluait, il nous fallait une autre législation, la transformation allait de soi. L'UPA a pris alors un caractère neutre, le rôle prépondérant de l'Eglise s'estompait petit à petit. L'UPA est un syndicat de lutte, avec de véritables militants, batailleurs. Nous avons mené une bataille dure à l'échelle du Canada pour les agriculteurs, au sein de la Fédération canadienne de l'agriculture. Nous voulions faire exiger du gouvernement la mise en place d'une politique pour des revenus plus décents pour les agriculteurs. Au niveau fédéral ça n'a pas marché, nous avons donc frappé au provincial. Nous voulions une intervention sur l'impôt foncier à l'agriculture, une détaxation et une majoration du prix du lait. L'UCC a amené le fédéral à verser une compensation aux agriculteurs.

Nous avons réussi une première dans le continent nord-américain, et je crois dans le monde, qui consistait à obtenir du gouvernement du Québec une législation accordant à une association d'agriculteurs le privilège d'appliquer une retenue à la source aux fins d'assurer son financement, à la condition de faire la preuve de sa représentativité. Cette représentativité est reconnue si une organisation recueille au moins 60% des votes, étant entendu qu'au moins 66% des producteurs doivent participer au vote. Ce défi, l'UCC l'a relevé et l'UPA l'a gagné: nous touchions une certaine somme sur la vente de chaque produit, ce qui a permis à l'UPA de devenir une organisation forte. L'Union est maintenant une organisation politique qui a de l'argent, le nerf de la guerre. Avec cela nous pouvions soutenir des luttes, engager des économistes, des agronomes, des avocats, des journalistes et faire du vrai travail. Il existe un danger cependant: que l'organisation s'embourgeoise, se sentant trop à l'aise. Aujourd'hui ce n'est pas ce qui est arrivé, les producteurs font pression sur les dirigeants.

A. L.:

L'UPA ne s'est pas toujours bien accordée avec *La Fédération canadienne de l'agriculture*.

A. A.:

Il y a eu une suspension de notre affiliation pendant un moment à cause de la politique des grains. Depuis, cette affiliation est constamment remise en question par un certain nombre de régions et d'administrateurs de l'UPA. Celle-ci, selon ses principes et sa philosophie, est mieux placée pour s'accorder avec la *Farmer's Union*; du point de vue de l'esprit il y a une profonde différence. D'un côté, une organisation qui défend des individus qui vivent d'une même profession, de l'autre un amalgame d'organisations dont le souci est la gestion de produits.

A. L.:

Vous avez été impliqué dans de nombreux organisations et mouvements. Vous étiez président de l'UPA pendant trois ans, avez participé au mouvement du Québec Français dont le travail a fourni des éléments pour le vote de la Loi 22, au Conseil économique du Canada. Un jour vous avez tout lâché pour venir vous installer ici.

A. A.:

Quinze ans de syndicalisme, ça pèse sur les épaules. J'avais besoin de me renouveler, de retourner aux sources. Je n'étais pas prêt à aller dans l'administration gouvernementale ni en politique. En même temps mon statut d'agriculteur était compromis à cause de mon établissement en Abitibi, région durement soumise aux aléas de l'économie qui connaissait une certaine dégradation et perte de vitesse. Or je tiens particulièrement à mon statut d'agriculteur. Au moment de refaire un nouveau départ, de choisir une autre localisation, j'éprouvais une certaine nostalgie de l'Ouest, où j'étais venu en premier à mon arrivée au Canada. Après analyse j'ai opté pour l'Ouest.

A. L.:

Vous vous êtes lancé ici dans le secteur laitier, secteur le plus important de l'agriculture au Québec. Quelle en est sa situation au Manitoba?

A. A.:

A priori, l'industrie laitière dans cette province est un secteur relativement marginal. Il n'y a ici que 14,000 producteurs laitiers. C'est un secteur en bonne santé, même si on compte les accidents de parcours et qui a sa place dans l'économie agricole. C'est un apport appréciable pour les localités qui ont des fermes laitières. Toute production passe par des cycles, l'industrie laitière, elle, va son chemin à un rythme régulier. Même si il y a des accidents de parcours, ceux-là ne souffrent pas la comparaison avec le porc, par exemple. L'industrie laitière peut ajouter à la stabilité des localités, elle a l'avantage d'assurer des revenus stables. La production de lait ne fait pas faire des fortunes, mais permet de mener une vie assez sûre. Ce type d'exploitation mobilise énormément de main d'oeuvre; historiquement elle était pratiquée par les familles, mais qu'en sera-t-il dans les prochaines générations? L'exploitation laitière va faire face à un besoin croissant de mécanisation pour diminuer les exigences en bras.

A. L.:

Cette bonne posture n'est-elle pas liée à une situation de quasi-monopole que lui offrent les quotas, dont l'effet est de limiter le nombre de producteurs?

A. A.:

Elle doit cette situation à une production et une mise en marché qui tombe sous la juridiction des offices de mise en marché et qui ont des caractéristiques de monopoles. Par exemple, la production est contingentée et le prix du produit décidé à la suite d'audiences et d'analyses des coûts de production. Le lait est le seul produit qui fasse l'objet de telles mesures. Un des accidents de parcours sont les décisions d'Ottawa précédées de l'intégration des producteurs de lait "industriels". et "nature". Pour les producteurs de lait nature cela a causé un préjudice certain. On peut présumer une promotion pour le lait industriel. Vis-à-vis de ce phénomène, le producteur de lait nature doit admettre, quels que soient les efforts, les sacrifices ou les investissements qu'il ait faits, que sa situation devenait une situation de quasi-monopole, un empire. A terme on débouchait sur une situation d'apartheid, de seigneurie. Il a du mal à l'admettre puisqu'il a dû acquérir les quotas au prix fort sans compensations maintenant. Malgré cela, cette situation ne résistait pas à l'analyse d'un critique sérieux. Le lait industriel possède maintenant des qualités égales au lait nature. Les producteurs sont égaux. Maintenant le marché est ouvert. L'Office de commercialisation du lait fait un effort pour que cesse la commercialisation du quota.

(suite, page 15)

cuisine

Quand nos ancêtres faisaient boucherie, le porc avait la place d'honneur

CÔTELETTES DE PORC FERMIÈRE

4 côtelettes de porc de 1 pouce d'épaisseur
1 gousse d'ail émincée
2 gros oignons en rouelles
4 pommes de terre tranchées
1½ tasse de crème très épaisse
1 c. à table de vinaigre
½ c. à thé de moutarde
1½ c. à thé de sel

Enlever le surplus de gras des côtelettes, les essuyer avec un linge humide, les enfariner, les faire revenir de même que l'ail, dans un poêlon en fonte noire, les poivrer. Graisser un plat à gratin de 11½ x 7½ x 1½ pouces. Placer les pommes de terre dans le fond du plat, poser les côtelettes dorées dessus, disposer les rouelles d'oignon sur le tout. Mêler la crème, le vinaigre, le sel et la moutarde, verser sur la préparation. Faire cuire 2½ heures au four à 350oF. Pour faire cette préparation, on peut employer de la crème sure achetée dans le commerce. Retrancher le vinaigre.

CRETONS

2 livres de panne
4 livres de porc frais haché
3 oignons émincés
sel, poivre
1 c. à thé de cannelle
1 c. à thé de clou
1 c. à thé de sucre

Couper la panne en morceaux, mettre tous les ingrédients dans une marmite épaisse. Faire cuire sur un feu très doux durant 3 heures. Brasser souvent au cours de la cuisson afin d'empêcher la préparation de coller et afin de bien séparer la viande. Verser dans des bols, laisser refroidir à la température de la pièce et ranger ensuite au froid. Servir très froid.

DÉJEUNER DU DIMANCHE DE PÂQUES

Tranches de jambon cuit de ¼ pouce d'épaisseur. Oeufs. Faire chauffer et dorer légèrement des tranches de jambon dans de la graisse de jambon ou dans du beurre. Ne pas les laisser sécher. Les ranger sur un grand plat chaud. Dans le poêlon où on a fait dorer le jambon, casser le nombre d'oeufs voulu, les faire cuire au goût, les saler, les poivrer, les poser sur les tranches de jambon.

LA GRILLADE DE PORC FRAIS AU FOUR

Prendre une tranche de porc frais (dans la fesse) de 1 pouce d'épaisseur, la parer, la saupoudrer de farine. Faire chauffer 1 c. à table de beurre ou de graisse, y faire saisir la viande des deux côtés, ajouter l'oignon émincé, 2 c. à table de persil haché, des feuilles de céleri et un peu d'eau pour mouiller le fond du poêlon. Saler et poivrer. Faire cuire au four à 350oF., en arrosant souvent jusqu'à ce que la viande soit tendre ce qui demande environ 1 heure. On peut couvrir le poêlon au début de la cuisson au four et le découvrir pour les dernières minutes de cuisson afin d'assécher un peu la surface de la viande.

PORC ET POULET BRAISÉS

1 rôti de porc de 3 à 4 livres dans la longe
1 poulet de 3½ livres
1 oignon en rouelles
1 carotte tranchée
1 bouquet de persil, feuilles de céleri
1 gousse d'ail

Faire dorer le porc de tous les côtés dans sa propre graisse. L'assaisonner de sel, de poivre, ajouter les légumes, couvrir et mettre au four à 350oF, environ 1 heure. A ce moment, ajouter le poulet, l'assaisonner de sel et poivre, remettre au four, marmite découverte pour les 20 premières minutes afin de faire dorer un peu le poulet. Ajouter 1 tasse d'eau ou ce qui est mieux de bouillon de poulet, couvrir et continuer la cuisson encore 1 heure. Ajouter d'autre bouillon, si c'est nécessaire, continuer la cuisson, marmite découverte, jusqu'à ce que le poulet soit tendre. Si on peut trouver une petite poule de 4 livres, à la place d'un poulet, on la met cuire en même temps que le porc; c'est plus savoureux encore que le poulet.

RAGOÛT DE PATTES ET DE BOULETTES

2 pieds de porc
sel et poivre
1 bouquet de persil
boulettes de porc haché
farine grillée
2 pintes d'eau
2 oignons
feuilles de céleri

Commencer la cuisson des pieds à l'eau froide; ajouter le sel, le poivre, l'oignon et le céleri ainsi que le persil. Faire cuire environ 3 heures ou jusqu'à ce que les pieds soient très tendres. Entre-temps, préparer les boulettes, les enfariner. Quand les pieds sont cuits, les retirer du bouillon, ajouter les boulettes au bouillon, une à la fois, de façon à ne pas arrêter l'ébullition. Laisser cuire 1½ heure. Désosser les pieds, remettre la viande dans le ragoût, lier avec de la farine grillée et continuer la cuisson encore 1 heure. Employer environ ½ tasse de farine grillée. Après 15 minutes de cuisson avec la farine, en ajouter si on trouve la sauce trop claire. La cuisson doit être conduite sur un feu très doux après l'addition de la farine afin d'empêcher le ragoût d'attacher au fond de la marmite.

Pour un ragoût des fêtes à l'ancienne, ajouter une poule quand les pieds de porc ont cuit 1½ heure. La désosser en même temps que les pieds, remettre la viande après l'addition de la farine grillée afin de ne pas trop la défaire en brassant.

BOULETTES DE PORC POUR LE RAGOÛT

1 livre de porc haché
½ tasse d'oignon haché très finement
½ tasse de céleri coupé en très petits dés
½ c. à thé de piment de Jamaïque (allspice)
1 c. à thé de sel
quelques grains de poivre.

Bien mélanger le tout, façonner en petites boulettes, sans presser si on veut des boulettes tendres. Bien les enfariner avant de les mettre dans le bouillon bouillant.

Le piment de Jamaïque était autrefois souvent appélé clou rond moulu, "ménille ou manille".

On peut remplacer le piment de Jamaïque par ¼ de c. à thé de cannelle.

Certaines personnes mettent une gousse d'ail dans leur ragoût.

Comment griller la farine:

Placer la farine dans une lèchefrite et dans un four à 350oF. La remuer souvent afin qu'elle grille uniformément sans brûler. On peut aussi la faire griller en la mettant dans un poêlon de fonte posé directement sur un feu moyen. Il faut alors la remuer constamment avec une cuillère de bois, en écrasant les grumeaux qui se forment.

La farine grillée s'ajoute en pluie, à l'aide d'un tamis, sans qu'il soit nécessaire de la délayer. Néanmoins certaines personnes préfèrent la délayer dans une égale quantité d'eau.

RÔTI DE PORC BRAISÉ

5 à 6 livres de porc soit dans la longe, soit dans l'épaule
1 à 2 gousses d'ail
1 oignon en rouelles
1 carotte tranchée
feuilles de céleri
sel, poivre, eau chaude

Un bon rôti doit avoir au moins ¼ de pouce de gras sur le dessus. Exiger la couenne afin d'avoir une graisse de rôti qui repose sur une belle gelée. Faire quelques incisions dans le rôti et y insérer des petites pointes d'ail. Prendre un chaudron de fer ou une marmite épaisse et y faire dorer la viande en tous sens, en commençant par la partie grasse. Quand la viande est dorée, la soulever et poser sur le fond de la marmite ou du chaudron, la couenne, le côté gras au fond. Poser le rôti dessus. Saler, poivrer, ajouter l'oignon, la carotte et les feuilles de céleri. Ajouter de l'eau chaude pour qu'il y en ait environ 1 pouce au fond de la marmite. Couvrir et laisser cuire à feu doux en comptant 3/4 d'heure de cuisson par livre de viande. Au cours de la cuisson, laisser diminuer l'eau complètement, afin d'avoir un beau fond brun. Ne pas laisser brûler; ajouter alors de l'eau bouillante, (environ 1 pouce dans le fond de la marmite) et continuer la cuisson. Retourner le rôti une fois au cours de la cuisson.

Si on veut préparer de la graisse de rôti, on retire la viande lorsqu'elle est cuite, on ajoute de l'eau au fond de cuisson. Pour un rôti de 5 à 6 livres, il doit rester environ 2 tasses de liquide. Si on ajoute de l'eau, la laisser bouillir pour qu'elle réduise de moitié. Si à la fin de la cuisson il reste 2 tasses de liquide, simplement le couler dans des petits bols. Laisser figer à la température de la pièce avant de mettre au frais.

Si on désire manger le rôti chaud, avec des pommes de terre braisées, qu'on appelle **"patates brunes"**, environ 1 heure avant la fin de la cuisson du rôti, remettre un peu d'eau, ajouter les pommes de terre tout autour du rôti. Les pommes de terre doivent être de moyenne grosseur et autant que possible de même grosseur. Continuer la cuisson du rôti en ayant soin de retourner les pommes de terre pour qu'elles se colorent uniformément. Si on le préfère, on peut trancher les pommes de terre pour les faire cuire. Elles seront plus imprégnées de sauce.

TOURTIÈRES À LA MODE D'AUTREFOIS

5 livres de porc frais haché (dans la fesse)
2 gros oignons entiers
1 c. à table de grains de piment de Jamaïque (allspice).

Mettre le porc dans une marmite épaisse (chaudron de fer de préférence), commencer la cuisson sur un feu doux en brassant assez souvent. Quand la viande est blanchie, y enfoncer les 2 oignons entiers. Mettre les grains de piment de Jamaïque dans une boule en métal pour les épices, les ajouter dans la viande. Couvrir et faire cuire sur feu doux en brassant de temps à autre, environ 2 heures ou jusqu'à ce que les "bouillons" qu'on voit à la surface de la viande soient clairs. Retirer les oignons, la boule d'épices. Ecraser finement avec le rouleau à pâte 10 à 12 biscuits soda, les ajouter en pluie sur le dessus de la viande afin d'absorber le surplus de gras. (N'en pas mettre trop, ce qui donnerait des tourtières "sèches"). Laisser refroidir avant de remplir les abaisses.

A la place des biscuits soda, incorporer 2 ou 3 pommes de terre assez grosses réduites en purée.

On peut assaisonner les tourtières avec de la sarriette à la place du piment de Jamaïque.

Germaine Gloutnez — "La cuisine québécoise". Les Editions Eclair, Montréal.

de ci, de ça...



Les éditoriaux de LA LIBERTÉ. — Nous relevons ce qui suit de l'éditorial de LA LIBERTÉ, édition du 8 juillet 1976 (Jean Marchand venait de démissionner du cabinet fédéral): "Il n'est pas impossible que Jean Marchand quitte Ottawa pour la scène politique québécoise, et l'on dit que certains jeunes députés libéraux du Québec à Ottawa, qui savent se tenir debout, feraient de même"...

*** *** ***

L'émigration vers Québec. — Après Marchand, Mackasey, Comtois, c'est le docteur André Raynauld, ci-devant président du Conseil économique du Canada, qui plonge dans la politique québécoise...

*** *** ***

Jouer sur deux tableaux. — Le quotidien The Times, de Londres, fait remarquer que les USA fournissent à Israël les avions les plus sophistiqués de leur arsenal, et en même temps, fournissent aux Arabes les missiles les plus sophistiqués au monde pour descendre ces mêmes avions...

*** *** ***

Pourquoi une élection avant terme au Québec. — Le Parti Québécois soutient que le gouvernement du Québec a décidé d'aller aux urnes parce que le déficit de la province atteint le MILLIARD de dollars qu'il devra, l'an prochain, hausser considérablement les taxes qui sont là-bas déjà extrêmement élevées...

*** *** ***

Enfin! — Après dix-huit mois de tiraillement et deux procès, les parents de Saint-Norbert voient débuter cette semaine la construction de l'école française du lieu. L'édifice sera érigé à l'angle de la rue Landry et du chemin de la Digue, sur un terrain de trois acres acheté par la Division scolaire de la Rivière-Seine des Pères Oblats au prix de $41,500.

*** *** ***

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINT-BONIFACE. — Le conseil d'administration de La Société Historique de Saint-Boniface a récemment tenu plusieurs réunions en vue de la nouvelle saison qui s'annonce active. On peut s'attendre à de bonnes conférences dont la première sera donnée vers le 15 novembre par le Père Charles-Eugène Voyer, CSSR (nous l'annoncerons), coincidant avec le lancement de son livre sur Sainte-Anne ou avec l'ouverture du Musée de Sainte-Anne. La Société a d'autre part reçu $1,000 de la Fondation Radio-Saint-Boniface pour un projet d'acquisition de 300 répertoires de mariages.

*** *** ***

Jean Marchand à Québec. — Pour Jean Marchand, "le problème très sérieux de l'unité nationale ne se résoudra pas en Alberta — il sera résolu au Québec". Marchand pose sa candidature dans le comté de Louis-Hébert, en plein coeur de la ville de Québec et là où habitent de nombreux fonctionnaires qui militent dans le Parti Québécois. La lutte sera dure pour Marchand qui fait face à Claude Morin, expert en relations interprovinciales et ancien conseiller de quatre premiers ministres du Québec en la matière. L'élection de 1973 ne donna aux libéraux dans le comté de Louis-Hébert qu'une faible majorité de 777 votes.

*** *** ***

Pendant ce temps, à Ottawa... — Après les démissions, les élections partielles perdues, et un décès (Albanie Morin, au début d'octobre), les libéraux se retrouvent avec 135 sièges sur 264. Cela comprend le siège occupé par l'Orateur de la Chambre, James Jérôme. Pour avoir la majorité aux Communes, un parti doit occuper au moins 132 sièges. Il suffirait de quelques autres démissions pour mettre la majorité libérale en danger. Selon certains analystes, le gouvernement se désintègre et des élections fédérales auraient lieu avant 1978.

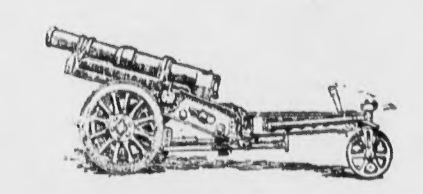
*** *** ***

Richardson en tournée. — L'ex-ministre de la Défense, James Richardson, qui a quitté le cabinet fédéral dans les circonstances que l'on sait, part cette semaine en tournée à travers le Canada où il portura la paroie dans les grandes villes, de Victoria à Saint-Jean (Terre-Neuve). Il ira même à Montréal et à Québec...

*** *** ***

Quand on se prend pour un autre... — Le Premier Ministre Bourassa bat la campagne (électorale — en attendant de se faire battre?) en hélicoptère réacté... entouré de sa cour... gardes du corps et surtout, son coiffeur...

*** *** ***



"TAUX CRIMINELS"... (suite)

établissements de crédit à pratiquer des taux d'intérêt équitables et compétitifs. Ceci, a souligné le ministre, favorisera aussi l'épargne et la diminution des dettes à une époque où le crédit à la consommation connaît un essor très rapide".

Le projet accorde également des droits importants aux propriétaires immobiliers qui désirent réduire leurs intérêts en remboursant de façon anticipée leurs hypothèques. Essentiellement, il s'agit d'une amélioration aux prêts hypothécaires traditionnels offerts en vertu de la "Loi nationale sur l'Habitation". D'autres mesures aideront les consommateurs qui contracteront un emprunt hypothécaire à taux variable.

Aux termes du nouveau projet, les prêteurs devront divulguer intégralement les coûts et conditions d'un emprunt à chaque étape d'une opération de crédit. Leur publicité sera réglementée, au même titre que leurs méthodes de recouvrement; ainsi, ils pourront être traduits en justice pour tracasseries, menaces ou autres pratiques coercitives.

Outre son application aux établissements de crédit reconnus, "ce projet de loi, a dit le Ministre, illustre notre détermination à aider nos forces policières à combattre cette activité de plus en plus envahissante que sont les prêts usuraires".

Les prêts usuraires sont très fréquents au Canada. Représentant au moins $3 milliards par an, ils continuent de se développer. Les taux d'intérêt réels exigés par les usuriers peuvent facilement atteindre de 400 à 1500 p. cent, comme l'ont démontré de récentes enquêtes policières. "Je me sens dans l'obligation d'intervenir face à l'existence de ce marché noir du crédit; qui exploite la misère qui se nourrit du dur labeur du petit salarié. Nous sommes résolus à débarrasser le Canada de tous les manipulateurs de crédit, qu'il s'agisse de l'usurier du voisinage attablé à la taverne du coin en compagnie de ses hommes de main ou de l'homme d'affaires en complet-veston trônant derrière un bureau, qui achète pour une somme dérisoire les chèques de remboursement d'impôt ou d'assistance-sociale".

En plus de dispositions générales protégeant les consommateurs, le projet contient de toutes nouvelles mesures visant directement les usuriers. Il introduit au droit pénal la notion de "taux criminels" pour les intérêts sur prêts, qui permettra pour la première fois de faire la preuve d'activités criminelles devant les tribunaux, de façon claire et hors de tout doute raisonnable. "Avec le taux criminel, nos forces policières disposeront d'un moyen efficace pour lutter contre les usuriers et les escompteurs de chèques de remboursement d'impôt et d'assistance sociale", a dit M. Abbott.

Le projet de loi a été élaboré à la suite de consultations auprès des associations de consommateurs, de représentants d'établissements de crédit de même qu'auprès des services de fraudes commerciales de nombreux corps policiers. Le projet a également fait l'objet de discussions lors de deux conférences fédérales, provinciales des ministres de la consommation et des corporations, ainsi que de nombreuses rencontres entre fonctionnaires des deux paliers de gouvernement.

Lors de la mise au point de ce projet de loi, le gouvernement a tenu compte des observations formulées par les provinces, afin de minimiser les conflits entre les deux juridictions. Bien que certaines provinces aient adopté une réglementation quant à la divulgation des taux d'intérêts, les règles ne sont pas uniformes à travers le Canada. Il faut noter que, pratiquement deux-tiers du crédit à la consommation sont assumés par les banques à charte qui sont du ressort exclusif d'Ottawa.

Le gouvernement fédéral entend collaborer avec les provinces pour appliquer les contrôles et les mesures prévues par ce nouveau projet de loi. Les procès intentés au civil en vertu des dispositions concernant les "taux injustifiés" seront jugés devant les tribunaux civils.

•

Richardson sera-t-il suivi?

Même avec un décalage de quelques jours, la démission du ministre de la Défense, M. James Richardson, demeure à n'en pas douter l'un des gestes de rejet les plus nets et les plus catégoriques dont on ait été témoin à l'endroit du fait français au Canada. Le ministre démissionnaire se garde de rejeter le fait français comme tel: il tient au contraire à préciser qu'il n'a rien contre la Loi des Langues officielles aussi longtemps que celle-ci demeure une loi statutaire sujette aux règles ordinaires d'amendement. Mais en rejetant tout projet de consécration constitutionnelle des droits du français, M. Richardson dit non à une conception de la réalité et de l'avenir de ce pays qui paraissait largement acquise il y a quelque temps à peine. Il remet ainsi en cause tout l'effort de révision inauguré par Lester Pearson il y a près de quinze ans.

Ce geste, encore une fois, est très important, ne serait-ce qu'en raison des antécédents du démissionnaire et de la netteté avec laquelle M. Richardson a explicité les motifs de son départ du cabinet Trudeau. Mais est-il représentatif d'une volonté qui serait en train de devenir générale au Canada anglais? M. Richardson sera-t-il largement suivi au cours des prochains mois? Si décevant que cela soit pour M. René Lévesque, qui a été l'un des seuls au Québec à paraître se réjouir du geste de M. Richardson, il semble que la démission de M. Richardson soit destinée à rester un geste isolé et ne doive entraîner aucune conséquence d'envergure.

La lecture de quelques journaux anglophones et de multiples rencontres qu'il a pu avoir ces jours derniers avec des anglophones à Montréal, Toronto et Québec, ont permis à l'auteur de ces lignes d'effectuer des coups de sonde instructifs. Les réactions recueillies ne vont guère dans le sens du clivage inexorable et définitif que souhaitent René Lévesque et les partisans du séparatisme qui se recrutent désormais non seulement au Québec mais aussi dans d'autres parties du pays

•

Chez les Libéraux, la rumeur veut qu'un ou deux ministres soient tentés d'imiter le geste de M. Richardson. Une enquête sommaire révèle cependant qu'il s'agit de ministres d'importance secondaire, dont le départ, s'il devait survenir, n'aurait aucune chance d'entraîner à son tour d'autres défections.

Même chez les anciens ministres de M. Trudeau, on ne discerne aucune tendance vers un regroupement autour de James Richardson. L'un des plus connus d'entre eux nous confiait l'autre jour qu'il est témoin, lui aussi, d'un incontestable mouvement de ressac au Canada anglais. Derrière une hostilité de surface qui s'exprime de manière fort libre et virulente, il croit toutefois discerner une attitude qui tient beaucoup plus à une carence d'information qu'à un rejet raisonné et invincible. Cherchant sans doute à s'impressionner lui-même, un éditorialiste citait l'autre jour les noms de MM. Sharp et Drury dans la liste des ministres qui auraient abandonné la barque de M. Trudeau au moment où celle-ci est en difficulté. Dieu sait pourtant que seul l'âge a motivé le départ de ces deux ministres et que, sur la question linguistique, ils ont toujours été très solidaires de la politique du gouvernement actuel.

Du côté des Conservateurs les journalistes qui assistaient au colloque du caucus parlementaire tenu à Québec en fin de semaine ont eu l'occasion de causer avec des députés anglophones venus de toutes les parties du pays. Si certains des plus "durs" étaient absents, il y avait quand même assez de députés des Maritimes, de l'Ontario et de l'Ouest, pour permettre un sondage d'opinion. Or, rien n'indique que l'on serait disposé chez les Conservateurs à accueillir M. Richardson les bras ouverts, voire que l'on aurait été ébranlé par ses explications.

M. Joe Clark n'a certes pas été aussi explicite qu'on l'eût souhaité sur certaines questions brûlantes qui ont surgi ces derniers mois. Dans son esprit, il n'est toutefois aucunement question d'un retour en arrière. Il fut en 1969 l'un des rares députés conservateurs de l'Ouest à voter en faveur de la Loi des Langues officielles. Il n'a donné aucun signe d'une disposition qui l'inclinerait à renier l'attitude qu'il adopta alors.

Quant aux néo-démocrates, leur leader, M. Ed Broadbent, n'a pas hésité, dès que fut connu la démission de M. Richardson, à désavouer les motifs invoqués par le ministre pour la justifier. On n'a aucune raison de penser que M. Broadbent n'exprimait pas là une opinion largement partagée par ses collègues parlementaires. Il ne faisait d'ailleurs, en parlant comme il l'a fait, que prolonger une tradition solidement implantée par son prédécesseur, David Lewis.

•

Dans le Toronto Star, depuis quelque temps, la rubrique réservée aux lettres des lecteurs contient une proportion impressionnante de lettres franchement hostiles au Québec et au bilinguisme. Ce phénomène ne manque pas d'inquiéter celui qui suit ces choses de loin. A l'examen, il s'avère cependant que les lecteurs réagissent, en écrivant ces lettres, à une suggestion farfelue, venue en partie d'une enquête "dans la rue" faite par des reporters du quotidien, et voulant que l'Ontario puisse être appelé un jour à choisir entre la bilinguisation totale de cette province très fortement anglophone et la séparation du Québec. Devant un choix aussi irréaliste, les lecteurs concluent en grand nombre que mieux vaut laisser le Québec s'en aller. Mais tout le monde sait que ce choix ne leur est pas et ne leur sera jamais proposé!

Si on lit les éditoriaux qui ont suivi la démission de M. Richardson, on constate qu'à Montréal et à Toronto, en tout cas, les réactions sont sévères pour le ministre démissionnaire. Tous notent avec étonnement le contexte étrange dans lequel survient la démission de M. Richardson. Aucun n'est transporté, loin de là, par la logique du député millionnaire de Winnipeg-Sud.

Dans les milieux politiques canadiens, les personnes les plus surprises de la démission de M. Richardson ont dû être les premiers ministres provinciaux. Ces derniers sortent à peine d'une série de deux rencontres autour du projet de rapatriement de la Constitution. Or, il semble bien — s'il faut en croire ce que disait dimanche M. Bourassa de la dernière rencontre tenue à Toronto — que l'esprit des discussions ait été excellent et plutôt encourageant sous l'angle des questions qui intéressent plus particulièrement le Québec. Une lettre de M. Peter Lougheed à M. Trudeau, rendant compte des travaux de la réunion de Toronto, doit être rendue publique cette semaine. Il sera intéressant de voir si les questions soulevées par M. Richardson ont donné lieu de la part des premiers ministres provinciaux à la même attitude de rejet que chez ce dernier.

En conversation privée, on vous fera volontiers entendre que le gouvernement Trudeau a consenti trop de faveurs au Québec et que cela déséquilibre le fonctionnement du système fédéral. Si vous pressez votre interlocuteur de questions, il ne trouve guère à invoquer que le déficit des Jeux olympiques et certains cas de patronage ou de subventions discutables comme il s'en trouverait sous n'importe quel gouvernement.

(suite, page 18)

Les choses que ne peut voir un reporter de passage

□ Un journaliste du Star de Montréal, Claude Arpin, a publié dans ce journal il y a quelque temps une série d'articles rendant compte d'interviews faites dans les provinces de l'Ouest et faisant voir une hostilité très forte des citoyens de cette partie du pays à l'endroit du bilinguisme et du Québec. Mais cette série d'articles n'a pas eu l'heur de plaire au quotidien The Province, journal publié le matin à Vancouver. Voici en quels termes The Province, dans un éditorial du 6 octobre, résume l'attitude de l'Ouest sur la question du Québec et de l'unité canadienne. La version française de l'éditorial est du Devoir.

Lorsque l'on fait des recherches autour d'objectifs précis, il est facile d'aménager les programmes d'enquête de façon à obtenir exactement les résultats visés. C'est peut-être ce qui se produit avec certaines "études" sur l'opposition qui se manifeste dans l'Ouest canadien envers le fait français dans le pays. C'est particulièrement le cas de la découverte que le reporter du Star de Montréal, Claude Arpin, vient de faire de "la haine ouverte" de l'Ouest pour le Québec.

L'Ouest du Canada a sa part de bigots qui ne voient rien de bon dans le bilinguisme ou dans l'influence française sur la scène fédérale. Mais ne voir que ces bigots, c'est passer à côté des véritables inquiétudes de l'Ouest au sujet de son rôle dans la Confédération.

Dans l'esprit des Canadiens de l'Ouest, les grandes politiques qui émanent de la base de pouvoir située au Canada central, en particulier celles qui nous affectent de manière défavorable, subissent trop l'influence de l'Ontario et du Québec. Les gens de l'Ouest n'envisagent pas de pouvoir jamais changer ce déséquilibre, car c'est en Ontario et au Québec que la majorité des Canadiens vivent et travaillent. Mais ils s'attendent à ce que les problèmes de l'Ouest jouissent d'une considération plus favorable que celle dont nous avons été l'objet jusqu'à ce jour.

Par exemple, les politiques fédérales en matière de transport et de taxation des richesses naturelles favorisent l'Est de façon continue. L'Ouest a cherché à convaincre le Canada central d'écouter ses arguments, mais sans trop de succès.

Mais cela n'empêche qu'à l'intérieur de l'axe de pouvoir que forment l'Ontario et le Québec, Québec a réussi à trouver à Ottawa une oreille extrêmement réceptive pour les plaintes qu'il avait à formuler au sujet des politiques fédérales. Le Québec a réussi à élargir de manière massive son rôle dans la Confédération, d'une manière et à des conditions qui servent ses intérêts.

Comment le Québec a-t-il pu obtenir ce résultat? Aux yeux de la plupart des gens de l'Ouest — nous voulons dire aux yeux de ceux qui ne sont en rien des bigots — l'intérêt que le Québec a su susciter autour des problèmes du bilinguisme et du biculturalisme et de la menace qu'il garde toujours présente de se séparer du reste du Canada, a servi à faire marcher l'appareil gouvernemental à Ottawa. C'est de là, plus que de toute autre source, qu'est venue la soi-disant opposition de l'Ouest canadien au fait français.

Il est difficile pour les reporters de passage de comprendre ce concept difficile car il exige que l'on creuse par delà la surface des choses. Mais toute enquête qui ne cherche pas à aller sous la surface des choses rend un mauvais service non seulement au Canada dans son ensemble mais au Québec en particulier. On ne dit pas la vérité au Québec en lui fournissant ce genre d'information.■



ANGÈLE ARSENAULT

Angèle Arsenault à Winnipeg samedi

Angèle Arsenault, chanteuse bilingue, d'origine acadienne, donnera un unique concert samedi soir au centre YWCA, Webb place, dans le cadre d'une soirée organisée sur le thème du statut de la femme.

Angèle Arsenault est une artiste qui chante en français et en anglais. Elle est Acadienne, née dans l'Ile-du-Prince-Edouard, et a longtemps chanté le folklore de son pays. Aujourd'hui, elle compose elle-même ses chansons, à vrai dire depuis quelques années déjà. Angèle Arsenault a enregistré des disques, participé à de nombreuses émissions de télévision et même tâté du cinéma.

Et pourtant. Elle n'a rien de la vedette pour qui compte d'abord la collection de palmes. La conception de son travail, elle l'a expliquée un jour au "Compositeur Canadien": "J'ai de la chance de pouvoir exprimer ce que d'autres femmes ne peuvent pas faire comprendre. Je pense que c'est ce qui me rend heureuse maintenant, maintenant que je compose. J'ai ma raison d'être, des choses précises à dire; je crois à la libération de la femme et c'est cette croyance qui me permet d'écrire"...

C'est cela aussi qui la fera venir à Winnipeg samedi. Elle a été invitée par YWCA qui organisera un dîner, suivi d'une conférence de Maara Haas, sur le statut de la femme, et finalement le récital d'Angèle Arsenault. En plus d'offrir un très bon spectacle, cette soirée permettra de réunir des fonds qui serviront à financer un programme annuel de séminaires sur le statut de la femme.

En raison de la complexité du programme de la soirée, il est indispensable de réserver les places en téléphonant au numéro 885-4370. Le dîner aura lieu à sept heures p.m. □

YWCA – LE GROUPE DES MÈRES SEULES

Le GROUPE DES MÈRES SEULES, une initiative de la YWCA, veut réunir les mères célibataires, séparées, divorcées ou veuves qui aimeraient échanger des vues sur leur situation, discuter leurs problèmes, découvrir de nouvelles amies, se tourner vers des activités nouvelles. Le groupe se rencontrera une fois par semaine l'après-midi ou le soir. L'objet principal de cette initiative est de tenter de répondre aux besoins des membres du groupe et à leurs intérêts. C'est gratuit. La première réunion aura lieu ce mois-ci. On peut se renseigner plus avant en communiquant avec Karen Sigurdson, au YW, au 943-0381.

Une école de danse classique au C.C.F.M.

par GENEVIÈVE THOMPSON

Les cours de danse classique ont commencé il y a maintenant un mois, au Centre Culturel et je vois déjà des résultats parmi mes élèves. C'est donc d'un coeur léger que je fermai la porte samedi soir, emportant avec moi le souvenir d'yeux brillants et de sourires épanouis.

Il y a des cours tous les jours, il le faut bien pour accommoder plus d'une soixantaine d'élèves dont le nombre augmente constamment, car en effet, il n'est pas trop tard pour commencer et ceux qui n'avaient pu s'inscrire parce que les jours ou les heures ne leur convenaient pas devraient s'informer de nouveau. Je prends quelques minutes avant la leçon pour mettre les nouveaux élèves au courant, puis durant la leçon je reviens à la nouvelle un peu plus souvent. En deux leçons l'enfant a rattrapé les autres. Les exercices de base sont les mêmes, je les varie simplement de temps en temps afin de garder l'intérêt des enfants éveillé, et j'ajoute un exercice nouveau régulièrement. Ces exercices sont destinés à aider le corps à se développer harmonieusement, à étirer et renforcer les muscles, et à acquérir une souplesse générale ainsi qu'une bonne coordination. La danse fait développer la mémoire, l'imagination, des réflexes rapides ainsi que beaucoup de précision.

Je vais parler au féminin car la majorité des élèves sont des filles. Mais faisons en passant honneur aux garçons, il y en a quatre présentement, et ils feront l'objet d'un chapitre spécial, car il y a beaucoup à dire sur la danse et les garçons. Ce qui suit s'applique aussi bien aux garçons qu'aux filles, lisez donc, elle ou il.

Il y a cinq divisions dans l'Ecole de Danse Classique et un cours d'introduction pour les enfants de quatre ans. Les enfants de cinq ans, allant à la maternelle sont en 5e B, et les enfants de six ans sont en 5e A. Ensuite nous avons la 4e B et la 4e A pour les enfants entre sept et neuf ans. La 3e C prend les débutantes de dix à douze ans et les enfants qui étaient en 4e A l'année précédente. Maintenant les exercices deviennent plus difficiles; les élèves commencent à apprendre des pas qu'elles peuvent reconnaître lorsqu'elles ont l'occasion de regarder un spectacle de ballet. La 3e B suit la 3e C, mais ici plus de débutantes, ni en 3e A, ni en 2e. Ceci ne veut pas dire qu'une enfant de treize ans ou plus ne peut pas commencer à apprendre la danse, elle le peut, mais il lui faudra suivre un cours différent qui combinera les trois premières années en deux ans, elle pourra rejoindre les autres élèves au niveau de la 2e ou continuer séparément selon le nombre et l'âge moyen des élèves.

C'est au niveau de la 4e B et A que l'on peut commencer à discerner les enfants qui ont des aptitudes professionnelles, c'est-à-dire particulièrement douées. Ces enfants particulièrement douées devraient recevoir des cours supplémentaires afin de les préparer pour l'audition de l'Ecole Nationale de Ballet à Toronto, où les candidats qui réussissent entrent à l'âge de dix ans. C'est la seule école au Canada qui offre un enseignement complet. Une autre école du même genre vient d'être créée par les Grands Ballets Canadiens à Montréal. Beaucoup de parents ne veulent pas envoyer leurs fillette en pension si jeunes, beaucoup de petites filles ne sont plus si sûres de vouloir être danseuses lorsqu'il s'agit d'aller si loin de chez soi. J'entends donc continuer les divisions professionnelles pour permettre à ces enfants de grandir au sein de leur famille tout en continuant à apprendre la danse à un niveau élevé — professionnel —; plus tard la jeune personne pourra décider pour elle-même ce qu'elle veut faire, mais en attendant elle n'aura pas perdu ce temps précieux pour le ballet entre l'âge de neuf à dix ou quatorze ans.

On ne parle pas de ballet sans parler de spectacle. Bien entendu, nous aurons un gala au mois de juin. Ce gala mettra en valeur les qualités artistiques des élèves ainsi que leurs qualités techniques. Toutefois je souligne que les qualités artistiques, si fraîchement développées, sont plus importantes que les prouesses techniques. Que reste-t-il d'une série de pirouettes exécutée sans goût ni grâce? Mais ceci ne veut pas dire qu'on ne verra pas déjà des élèves techniquement très capables.

(suite, page 18)

QUESTION DE CONTENU

La publicité, un mal nécessaire, avons-nous titré dans un de nos derniers numéros. Un mal, parce qu'elle enlève de la place aux textes rédactionnels, qu'elle n'est pas toujours information. Elle est nécessaire parce qu'elle fournit au journal les moyens de son financement.

Un journal "rentable" est une publication qui cède une part majeure de sa surface aux annonces. Le contenu en souffre, les textes rédactionnels étant étouffés entre les réclames pour toutes sortes de produits. Le lecteur se demande alors si le journal doit servir les commerçants ou un public plus large. Un équilibre délicat doit être maintenu, la vie du journal en dépend.

Dans LA LIBERTÉ la publicité occupe 56 à 57% de la surface totale. Ce pourcentage a été obtenu par l'étude des quatre éditions du mois d'octobre (7, 14, 21 et 28 X 76). Le reste de la surface est occupé par l'entête et les textes rédactionnels. Trois des quatre numéros étudiés ont été publiés en vingt-quatre pages, celui du sept en vingt seulement. Cela n'altère en rien la proportion de la surface publicitaire. A remarquer cependant que l'équilibre *financier* n'est pas uniquement relié à un pourcentage constant et immuable de textes rédactionnels et publicitaires. Lorsqu'on entre dans ces domaines, il est indispensable de prendre en considération l'évolution de tous les coûts de production dus à la fois à l'accroissement du journal en tant que tel et la hausse des coûts d'opération■

A. L.



Pétanque: sport français



Dimanche 24 octobre eut lieu le concours de pétanque de l'U.N.F. Malgré la température peu clémente, plusieurs personnes étaient au rendez-vous.

Félicitations aux gagnants des équipes suivantes: Première, Conan-Tourond; deuxième, Doriac-Desmotte; troisième Denis et François Conan; quatrième, famille Lorteau, etc.

Le trophée de l'Union Nationale Française (photo ci-dessus) sera remis officiellement le samedi 11 décembre lors d'une soirée dansante avec orchestre et chanteuse.

Il reste quelques billets pour la soirée du souvenir le samedi 13 novembre. Réservez vos billets en appelant Claude Perisse au 257-4865.

(COMMUNIQUÉ)



Rina Mohr, "Miss Univers", une belle israélienne

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN lance un GRAND CONCOURS DE DESSIN pour tous les enfants de 4 à 14 ans

Voici les détails:

1. **Vous devez imaginer le décor pour un restaurant canadien-français.**
2. **Dessinez-le et donnez un nom au restaurant.**
3. **Au verso de votre dessin, imprimez votre nom, adresse, et numéro de téléphone. Inscrivez également le nom de votre école et votre âge.**
4. **Envoyez votre dessin à BICOLO avant le 8 novembre. Bicolo se chargera de faire parvenir vos dessins au Centre Culturel Franco-Manitobain où une grande exposition de tous les dessins reçus aura lieu au mois de novembre.**
5. **Il y a de beaux prix à gagner: livres, disques, jeux, etc.**
6. **NE TARDEZ PAS! Envoyez votre dessin à BICOLO dès maintenant.**

THÉ-BAZAR - LOTERIE

Le Club River Haven Seniors vous invite à un thé-bazar - loterie qui aura lieu le samedi 6 novembre de 2 à 5 heures p.m. chez les Soeurs de La Présentation de Marie, au 415, avenue River. Tirage à la fermeture.

Lettres à LA LIBERTÉ (suite)

Monsieur Trudeau a déjà prouvé que le programme anti-inflation marche. Au cours des prochains mois, le succès en deviendra encore plus évident. Avec l'aide du P.M., Monsieur Bourassa va rétablir la stabilité du gouvernement libéral au Québec et démontrer une fois de plus que la politique se fait, se joue dans l'Est.

Un champion est toujours un champion; c'est son adversaire qui lui rend la victoire facile ou moins facile. Soyons réalistes! Ce n'est pas Joe Clark qui va nuire à Monsieur Trudeau! Il n'arrivera jamais par ses petits discours "à la Diefenbaker" à gagner à sa cause tous les Québécois! Il en est de même au Manitoba. Il faut encore trouver quelqu'un si on veut remplacer Monsieur Schreyer, même s'il y a des choses qu'on n'aime pas chez lui!

En guise de réponse à Monsieur Jean-Jacques Le François qui semble prendre plaisir dans ses éditoriaux à souligner tous les aspects négatifs de la politique fédérale de Monsieur Trudeau, je veux bien croire qu'on ait le droit de critiquer, mais il faut quand même être sérieux et se rendre à l'évidence. J'inviterais Monsieur Le François à réfléchir sur le témoignage d'un Américain réputé pour ses jugements droits au sujet des problèmes et des hommes, Monsieur Joseph Kraft, dans un article publié récemment au *Washington Post*. C'est ainsi qu'il y décrit le Premier Ministre du Canada, "perhaps the world's most gifted leader".

Permettez-moi de conclure avec M. Kraft: No one can look at the Canadian experience and be optimistic about the rest of the world where presidents and prime ministers are so much less intelligent and so much less willing to sacrifice popularity to principle than Trudeau".

Louis Bernardin,
Sainte-Anne, [Manitoba]

o

L'Éducation des enfants

Monsieur le Rédacteur,

Merci de la collaboration que vous nous avez accordée dans le passé.

Veuillez permettre encore aujourd'hui à un groupe de parents d'exprimer leurs convictions concernant l'éducation de leurs enfants.

Vos bien dévoués,

Signatures: Laurent Dubé, Mme Angela Moquin, Mme Hélène Toupin, Mme B. Rigly, M. Paul André, Madeleine André, Rita Sylvestre, Mme Marie-L. Boily, Camille Boily, Mlle R. Boily, Gertrude de Dubé, Madeleine Tétrault, Pauline Piché, Jeanne Balcaen, Georgette Balcaen, Nicole Balcaen, Noël Roy, Adrienne Roy.

Parents chrétiens, ouvrez les yeux avant qu'il ne soit trop tard.

On voudra bien nous permettre d'exposer aux parents sur quoi reposent leurs responsabilités et leurs droits vis-à-vis leurs enfants.

Les ennemis de l'Eglise poursuivent l'objectif suivant: l'anéantissement de la famille, de la paroisse et de la propriété privée. Le Christ ayant prévu les luttes que son troupeau devrait subir, a formulé une mise en garde à l'adresse de ses véritables apôtres.

"Je suis le Bon Pasteur! Le Bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis.

"Quant au mercenaire, quant à celui qui n'est pas le pasteur et à qui n'appartiennent pas les brebis, dès qu'il voit venir le loup, il abandonne les brebis et s'enfuit. Et le loup les ravit et les disperse." (saint Jean, X, 7-18.)

(suite, page 23)

PROGRAMME DE LA RADIO
ET DE LA TÉLÉVISION

COUP D'OEIL

Semaine du 6 au 12 novembre

Alexandre et le roi
une nouvelle
dramatique jeunesse

Aux Beaux Dimanches
Claude Dubois et
Michel Pagliaro

L'agriculture
en Irlande
à La Semaine verte

6:00 p.m.

Dimanche, 7 novembre
Gymnase Holy Cross
290, Dubuc, Saint-Boniface

SOUPER-RENCONTRE DE L'AMMI

$3.00 — et soirée audio-visuelle
Billet— AMMI, C.P. 721, Winnipeg, R3C 2K3
Tél.: 775-6372

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

**lance un grand
CONCOURS de RECETTES
CANADIENNES-FRANÇAISES
pour tous les franco-manitobains.**

VOICI LES DÉTAILS:

1. Le Centre Culturel Franco-Manitobain se prépare à mettre sur pied un restaurant canadien-français avec cuisine canadienne-française. Pour ce faire, il a besoin de votre aide.

2. Tous les adolescents, les hommes et les femmes franco-manitobains désireux de participer au concours doivent fournir une recette personnelle, typiquement canadienne-française (plats cuisinés, viandes, soupes, desserts, etc.). La recette doit être dactylographiée ou écrite lisiblement sur papier blanc (8½" x 11").

3. Toute recette reçue deviendra la propriété du Centre Culturel Franco-Manitobain. Si le C.C.F.M. devait éventuellement faire imprimer ces recettes, seul le Centre bénéficierait des droits d'auteur.

4. Envoyez vos recettes avant le 8 novembre:

   CONCOURS DE RECETTES
   Le Centre Culturel Franco-Manitobain
   340, boulevard Provencher
   SAINT-BONIFACE, Manitoba
   R2H 0G7

5. Une sélection sera faite parmi les recettes qui seront reçues. Il ne s'agira pas de choisir les meilleures recettes, car nous le savons, les recettes seront toutes bonnes. Les personnes ayant envoyé les trois recettes jugées les plus originales et les plus typiquement canadiennes-françaises recevront les prix suivants:

PREMIER PRIX:

un "Oster Kitchen Center" (malaxeur, mélangeur, presse-jus combinés) offert par LES CAISSES POPULAIRES, 390, boulecard Provencher

DEUXIÈME PRIX:

un grille-pain offert par FONTAINE ÉLECTRIQUE, 165, boulevard Provencher

TROISIÈME PRIX:

un bon d'achat de $20.00 offert par CHEZ HUOT, 200, boulevard Provencher.

6. Les recettes reçues serviront à la préparation du menu du nouveau restaurant du C.C.F.M.

L'écho de la Rivière Rouge

Mercredi à 19h30

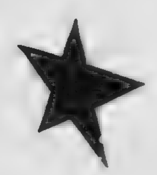


Mercredi à 19h30, vous pourrez voir la seconde émission de L'ÉCHO DE LA RIVIÈRE ROUGE. Comme la semaine dernière, l'émission vous propose de la musique du bon vieux temps, avec cette différence que cette fois, ce sont les personnes âgées qui vous l'interprètent. Voici les artistes en vedette à l'émission de cette semaine:

ANASTASIA LAMBERT et ADÉLARD FOURNIER, chanteurs
RED SARRAYON, siffleur
MEL BÉDARD, violoneux
RON HOCHMAN et des résidents du FOYER CHEZ-NOUS, danseurs

Le tout sera animé par TED VERMETTE et la musique sera interprétée par MARCEL MEILLEUR et son orchestre.





La saison de football tire à sa fin et la saison de hockey bat son plein. FRANÇOIS RIOPEL, notre chroniqueur sportif est sur le qui-vive pour vous apporter toutes les informations qui s'y rattachent.

Soyez donc au rendez-vous à l'émission CE SOIR du LUNDI AU VENDREDI à 18h00 ainsi qu'à 22h45 TOUS LES SOIRS DE LA SEMAINE. C'est FRANÇOIS RIOPEL qui vous y invite.

Culture et information

Rencontres
mardi 9, 23 h 00

Une éducatrice dynamique: Gisèle Mathieu, c.n.d.

Le mardi 9 novembre à 23 heures, la télévision de Radio-Canada vous proposera, dans la série **Rencontres**, un entretien de Wilfrid Lemoine avec Gisèle Mathieu, de la Congrégation de Notre-Dame, directrice du collège Marguerite-Bourgeoys.

Elève du philosophe Maurice Nédoncelle, qui fut le professeur de nombreux Canadiens français à l'université de Strasbourg, Gisèle Mathieu se consacre à l'enseignement depuis 1949. Elle est une des éducatrices les plus dynamiques du Québec. Pendant la revolution tranquille, elle a fait partie d'un comité d'enquête sur la situation de la communauté. Puis elle a poursuivi sa tâche en Afrique, de 1973 à 1975, années durant lesquelles elle s'est trouvée à Libreville, au Gabon. C'est à son retour à Montréal qu'elle fut nommée directrice du collège Marguerite-Bourgeoys. L'expérience de Gisèle Mathieu en matière d'éducation l'autorisait d'emblée à nous entretenir des problèmes que les éducateurs rencontrent aujourd'hui; elle abordera des questions qui sont au centre des préoccupations des adultes et des jeunes, et nous apprécierons une sagesse qui procède chez elle d'une vision du monde que nous pouvons lui envier.

Raymond Beaugrand-Champagne réalise la série **Rencontres** qui, chaque mardi soir à 23 heures, sur la chaine française de Radio-Canada, nous permet de voir et d'entendre une personnalité canadienne ou étrangère, qui s'est distinguée par son action ou sa pensée dans un domaine de l'activité morale ou spirituelle de notre temps.

Ne manquez pas **Rencontres**, le mardi 9 novembre à 23 heures, à la télévision française de Radio-Canada, avec Wilfrid Lemoine et Gisèle Mathieu, c.n.d.

Variétés

Les Coqueluches
semaine du 8, 12 h 30

Une demi-heure de joie de vivre cinq fois la semaine

Directement du Complexe Desjardins à Montréal tous les jours de la semaine à midi trente, Guy Boucher et Gaston L'Heureux alias **les Coqueluches** accueillent leurs invités.

Le lundi 8 novembre, Guy et Gaston reçoivent un des plus grands noms de l'art lyrique du Québec, un des chanteurs dont la voix puissante et harmonieuse a contribué au succès des plus beaux opéras présentés chez nous autant qu'à l'étranger: le célèbre baryton Robert Savoie. Réal.: Michel Gaumont.

Le mardi 9, ils accueillent le fantaisiste-imitateur-musicien et comédien Jérôme Lemay; la jolie chanteuse Céline Lomez, la comédienne Mirielle Lachance et Louis-Marie Dansereau. Réalisation: Jean-Paul Leclerc.

Le mercredi 10, on verra aux **Coqueluches:** Chrystian Gauthier et Claude Souly. Réalisation: Monique Chayer.

Le jeudi 11, Jour du Souvenir, Guy et Gaston recevront deux artistes qui chantent chacun à sa façon leur pays d'origine: l'Acadienne Edith Butler et le Madelinot Jean-Guy Deraspe.

Les Coqueluches



Cinéma

Cinéma
samedi 6, 23h10

«Le Désert rouge»

Cinéma, le samedi 6 novembre à 23h10, propose un film réalisé par Michelangelo Antonioni: *le Désert rouge*. Monica Vitti Richard Harris et Carlo de Pra sont les principaux interprètes de ce drame psychologique.

La jeune femme d'un ingénieur, Giuliana, souffre d'une profonde névrose. Son mari, ses proches, expliquent son mal par un traumatisme engendré par un accident d'automobile. Dans son for intérieur, Giuliana se sait désaxée par son milieu gravitant entièrement autour d'un gigantesque complexe industriel des environs de Ravenne. Elle cherche appui, sans le trouver, auprès de son mari et de son enfant. Elle projette vaguement d'ouvrir un commerce pour tuer le temps. Un collègue de son mari s'intéresse à elle et Giuliana se réfugie chez lui un jour où son fils lui a joué la comédie d'une maladie simulée. Cette liaison se développe dans l'atmosphère trouble dégagée par le marasme moral de son entourage.

Ce film est la première tentative d'Antonioni dans le traitement de la couleur. Il s'y est aussitôt révélé un maitre incomparable. Fumées jaunâtres ou grisâtres, vaporeux bleutés ou rosâtres, contrepoints roses ou orangés, froides éclaircies en vert, alternant selon un rythme subtil, tantôt en accord, tantôt en discrète rupture avec les états d'âme.

Le Désert rouge



Ciné-club
dimanche 7, 23h00

«La Femme aux bottes rouges»

Juan Bunuel signe la réalisation de *la Femme aux bottes rouges*, film fantastique à l'affiche de **Ciné-club**, le dimanche 7 novembre à 23h00, mettant en vedette Catherine Deneuve, Fernando Rey, Jacques Weber et Adalberto Maria Merl.

Un homme extrêmement riche, Pérou, collectionne maladivement les oeuvres d'art. La seule vue d'un tableau peut le jeter au sol, tordu de convulsions. Il fait la connaissance de Françoise, romancière de talent, qui connait des succès mitigés. Réalité ou hallucination: pour un billet de 100 francs, Françoise entrouvre sa cape et apparaît nue pour un instant au milliardaire. Dès lors, Pérou épie constamment la belle romancière et s'immisce secrètement dans sa vie. Ainsi, il apprend que Françoise vit avec un peintre, Richard, plus ami qu'amant, et qu'elle est éprise d'un éditeur nommé Marc. Pérou s'ingénie à intercepter les lettres d'amour qu'elle envoie à Marc et répond à sa place. Il amène Marc à tuer accidentellement sa femme et, dès ce moment, il agit à visage découvert. Entre Françoise et Pérou commence une sourde partie d'échecs où, comme on le sait, la reine est la pièce maitresse.

Juan Bunuel, fils du grand Luis, s'affirme de plus en plus dans le réalisme fantastique. Le thème de la lutte de l'art contre l'argent ne sert en fait que de prétexte à l'atmosphère surnaturelle qui enveloppe l'intrigue. Superbe, Catherine Deneuve incarne parfaitement ce rôle.

La Femme aux bottes rouges



À CKSB... pour vous!

Nous voici donc rendus, une fois de plus, au mois "des morts" comme on disait autrefois. Si la saison peut porter certains à se laisser aller à cet état d'âme, ici à CKSB on vous offrira une série d'émissions qui, par leurs commentaires sur des sujets d'intérêt et d'importance sauront redonner le souffle de vie. . . D'abord, pour nous consoler et nous faire oublier l'approche de l'hiver, Daniel Poulin nous offrira, aux Noctambules, samedi soir à 23h, une émission consacrée aux roses. . . de Picardie à Corfou en passant par Saint-Germain. Dimanche à 17h20, à Gens de mon pays, on accueillera M. et Mme Raymond Courteau, pionniers et colonisateurs de Zénon-Parc dans le nord-est de la Saskatchewan. Lundi à 11h, Jacques Boulanger présentera quelques-uns des finalistes du Festival de la chanson de Granby, à son émission La relève. Ce même soir-là, au cours de l'émission Cahier manitobain, un participant au Congrès de l'Association des Canadiens-français de l'Alberta nous fera un compte-rendu de cette réunion tenue du 5 au 7 novembre et qui avait pour but de préparer un plan d'action pour l'éducation française en Alberta. Enfin, le 11 novembre, Jour du Souvenir, l'émission entière de Cahier manitobain sera consacrée à une table ronde sur l'importance de la religion au Manitoba en 1976. Des jeunes universitaires et travailleurs, des parents et des personnes de l'âge d'or participeront à la discussion animée par Marie Benoist-Martin. A la fin de l'émission on sollicitera les commentaires de l'abbé Maurice Deniset-Bernier.





Notre chroniqueur sportif, Marcel Gauthier, dans le cercle des vainqueurs à la course de chevaux sous harnais organisée par Assiniboia Downs pour les membres de la presse. Il a parcouru le trajet de 7/8 de mille en deux minutes. . . Bravo! Voilà un chroniqueur sportif qui non seulement sait de quoi il parle, mais fait ce dont il parle!

Cahier manitobain à Saint-Léon

Le lundi 15 novembre, l'émission Cahier manitobain sera diffusée en direct de l'école de Saint-Léon. Notre équipe entière se rendra sur les lieux pour rencontrer les habitants de la région de la Montagne et réaliser avec eux le Cahier manitobain.

Sujets:

Agriculture	*Invités:*
	Louis Molin *Réal Labossière* *Olier Labossière* *Lucien Collet*
Activités	*Florent Labonté*
L'avenir des jeunes dans la région	*Des jeunes de la Montagne*
Déménagement de la Trappe à Bruxelles	*Un trappiste*

Gens de la Montagne, on vous attend à l'école de Saint-Léon, le 15 novembre, à 16h30



Mon coin de pays, c'est...
le vendredi, 11 h 00

Comment vivent les jeunes francophones de l'Atlantique au Pacifique

En collaboration avec la Société Radio-Canada, le Conseil des ministres de l'Education du Canada présente une série d'émissions éducatives intitulée **Mon coin de pays, c'est...** dont la première tranche sera diffusée le vendredi 5 novembre à 11 heures. La chaîne française propose ainsi aux jeunes auditeurs de 9 à 11 ans une suite d'émissions préparées spécifiquement à leur intention et aptes à satisfaire toutes leurs curiosités.

Sans chercher à présenter une documentation scientifique en matière de géographie humaine, ces émissions filmées tentent de mettre en évidence les caractéristiques propres de quelques régions du Canada et des enfants qui y grandissent. Autres visées de **Mon coin de pays, c'est...**: intéresser les jeunes téléspectateurs aux sciences humaines et leur montrer comment vivent en d'autres milieux géographiques et socio-culturels d'autres jeunes francophones de leur âge.

L'intérêt des documents ne réside donc pas uniquement dans les quelques indications documentaires qui s'y trouvent, mais aussi dans la poétique des images et du langage cinématographique, dans le rythme du montage, bref dans la valeur esthétique que l'on doit retrouver dans tout document destiné essentiellement aux enfants.

Il demeure néanmoins que les adolescents et les adultes trouveront aussi intérêt à suivre et à voir ces documents qui, à leur manière, leur offrent des occasions de réflexion et de recherche physique et économique, apprentissage de la langue, folklore, culture populaire et générale, etc.

Le vendredi 5 novembre à 11 heures, l'émission est consacrée aux *Provinces de l'Atlantique*.

La mer, les barques de pêche figées dans les glaces, les grands espaces blancs et brumeux des anses maritimes mêlés à l'activité des lourdes machines de l'industrie du bois...

A travers tout ce décor, des enfants que l'hiver et le froid n'ont pas réussi à engourdir!

Par la suite, toujours le vendredi à 11 heures, les jeunes téléspectateurs de Radio-Canada pourront voir des émissions consacrées à l'Ontario, à la ville de Québec, aux provinces des Prairies, à la Colombie-Britannique et aux Territoires du Yukon.

Sur chacune de ces émissions, le publicitaire du ministère de l'Education écrit: «L'Ontario, avec ses concentrations francophones dans le sud, est la région la plus peuplée, la plus fertile et la plus industrialisée de la province. Cette région a été choisie surtout pour refléter une image fidèle de la province économiquement la plus développée au Canada.»

De la ville de Québec il nous dit: «La ville de Québec, berceau du fait français en Amérique, et sa campagne authentique près de l'île d'Orléans... c'est ce que nous présente le cinéaste en nous montrant en outre que Québec est un port de mer situé à quelques minutes des Laurentides.»

A propos des provinces de l'Ouest, on peut lire: «A travers l'immensité du paysage et l'horizontalité des champs, on retrouve un peu d'histoire dans l'apport des Canadiens français à la colonisation des Prairies et dans quelques interviews avec les écoliers de la région.»

De la Colombie-Britannique, c'est surtout Vancouver qui a retenu l'attention du cinéaste: «Vancouver, ville multiculturelle dont le centre d'activités est le port. Vancouver, un bijou dans un écrin de montagnes boisées.»

Mon coin de pays, c'est... termine sa visite du Canada dans les Territoires du Yukon dont on nous dit qu'ils sont: «Une partie de notre pays que l'on vient tout juste de découvrir. Cette découverte est si récente parce qu'elle dépend directement de l'avion, trait d'union entre le Grand Nord et les villes du sud.»

Ces émissions ont été préparées sous les auspices du Conseil des ministres de l'Education du Canada, en collaboration avec la Société Radio-Canada.

Les Provinces de l'Atlantique



L'Ontario



Québec



Les Prairies



Vancouver



Le Yukon



COUP D'OEIL SUR LA SEMAINE

SAMEDI

6 novembre

9 00 DEMETAN
9 30 WICKIE
10 00 HERCULE JONSSON
10 30 LASSIE
11 00 LES ENFANTS DU 47A
11 30 PINOCCHIO
12 00 HEROS DU SAMEDI
"Handball féminin"
13 00 BAGATELLE
14 00 TECHNO-FLASH
Debut.
Dramate technologique conçu pour [illegible] les enfants et les adultes à la technologie moderne. Lecteur: Pierre Perreault. Musique: André Gagnon. Texte et documentation: François [illegible] Réal.: [illegible] Guay et Therese Patry.
14 30 **LES EXCLUS**
«Le [illegible] des aveugles». Réalisation: [illegible] Mereau. Dans nos sociétés occidentales, tous ceux qui ne ressemblent pas au citoyen moyen sont discrètement exclus. Et l'aveugle, comment est-il exclu? On compte un aveugle pour mille habitants, soit environ 5,000 au Quebec.
15 00 **LE CONGRÈS À LA CHEFFERIE DU CREDIT SOCIAL DU CANADA**
Discours des candidats. Animateur: Bernard Derome. Reporters: Paul Racine et Réal D'Amours. Réal.: Gilles Thibault (coord.) et Michel Le Bel.
17 00 **À COMMUNIQUER**
17 30 **TELEJOURNAL**
17 35 **PARTOUT**
L'actualité mondiale vue à travers les télévisions étrangères. Documentaire sur l'Organisation de [illegible] de la Palestine [illegible] Dossier [illegible]. En [illegible] [illegible] Comment l'É[illegible] (Fr.) Présentateur: [illegible] Réal.: Pierre Marc Claude.
18 00 SPORTHEQUE
Football Americain
19 00 **LA SOIREE DU HOCKEY**
Du Forum de Montréal, les Black Hawks de Chicago rencontrent les Canadiens de Montréal. Commentateurs: René Lecavalier, [illegible] Trudeau, Richard Garneau, [illegible] et [illegible] [illegible] et Jacques Primeau.
21 30 **COSMOS 1999**
En vedette: Martin Landau, Barbara Bain et Barry Morse. «Les Exilés»
22:30 **TELEJOURNAL**
Lecteur: Gaétan Barrette.
22:45 **NOUVELLES DU SPORT**
23 00 **LA POLITIQUE FEDERALE**
Le Parti Libéral
23:10 **CINÉMA**
Le Désert rouge. Drame écrit et réalisé par Antonioni, avec Monica Vitti, Richard Harris et Carlo Chionetti. La femme d'un ingénieur [illegible] à la suite d'un accident [illegible] pendre à la vie. Un ami de son mari s'intéresse à elle et elle se réfugie chez lui un jour [illegible] une maladie (Fr.-it. 64).

DIMANCHE

7 novembre

9 00 YOGI
9 30 MON AMI GUIGNOL
9 45 BIBLE EN PAPIER
10 00 JOUR DU SEIGNEUR
11 00 TEMPOREL
11 30 CINE MAGAZINE
12 00 SEMAINE VERTE
13 00 FOOTBALL CANADIEN
"Toronto vs Hamilton"
15 30 CONGRES DU CREDIT SOCIAL
17 00 DECLIC
17 30 SECOND REGARD
18 30 TELEJOURNAL
18 35 TELESCOPIE
19 00 15 ANS PLUS TARD
QUINZE ANS PLUS TARD
Téléroman de Robert Choquette. [illegible]
19 30 **LES BEAUX DIMANCHES**
Dimanshowsoir. En vedette: [illegible] de Dubois et Michel [illegible]. Real.: Raymonde Boucher.
20:30 **LES BEAUX DIMANCHES**
Les Rosenberg ne doivent pas mourir. D'apres la piece d'Alain Decaux. [illegible] dialogue de [illegible] [illegible] Wilson. **Dernière partie.** [illegible]
22:30 **TELEJOURNAL**
Lecteur: Gaétan Barrette
22:45 **SPORTS-DIMANCHE**
23 00 **CINE-CLUB**
La Femme aux bottes rouges. Drame réalisé par Juan Buñuel, avec Catherine Deneuve, Fernando Rey, et [illegible] Maria Mari. Un homme riche s'intéresse à une jeune romancière qui semble dotée de pouvoirs surnaturels. Celle-ci vit avec un peintre mais se sent attirée par un éditeur dont l'épouse est bientôt victime d'un curieux accident de chasse. L'homme riche [illegible] [illegible] de sa maison pour [illegible] et fait en sorte que les deux femmes s'y [illegible] (Fr.-hispano-it. 74).

LUNDI

8 novembre

9 00 THE SUNRUNNERS
9 30 LES ORALIENS
9 45 EN MOUVEMENT
10 00 DU SOLEIL A 5 CENTS
10 15 AU JARDIN DE PIERROT
10 30 CONSEIL EXPRESS
11 00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11 30 L'HOMME QUI REVIENT DE LOIN
12 00 CHER ONCLE BILL
12 30 LES COQUELUCHES
13 30 TELEJOURNAL
13 35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14 30 CINEMA
"LE BANC DE LA DESOLATION". Film de Claude Chabrol
16 00 BOBINO
16 30 ALEXANDRE ET LE ROI
17 00 ROBINSON SUISSE
17 30 L'HEURE DE POINTE
18 00 CE SOIR: Regional
18 30 CE SOIR: National
19 00 LA P'TITE SEMAINE
19 30 VIEILLIR ET VIVRE
20 00 Y A PAS DE PROBLEME
20 30 AVEC LE TEMPS
21 00 [illegible]
[illegible]
22 30 TELEJOURNAL
22 45 NOUVELLES LOCALES ET SPORT
23 [illegible] **LES EVASIONS CELEBRES**
[illegible] Karoly [illegible]
[illegible] CINEMA
La Saignee. Drame réalisé par [illegible]

MARDI

9 novembre

9:15 CENT TOURS DE CENTOUR
9:30 LES ORALIENS
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 YOU HOU
10:15 MINUTE MOUMOUTE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 LES COUSINS DE LA CONSTANCE
12:00 CHEVAUX DU SOLEIL
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
"ON EST LOIN DU SOLEIL" Drame avec J. Léo Gagnon et Esther Auger (Can. 70)
16:00 BOBINO
16:30 NIC ET PIC
17:00 NANNY
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 MONDE DE DISNEY
"LA FORET DES MERVEILLES"
20 00 GRAND PAPA
20:30 VEDETTES EN DIRECT
Lise Cousineau et Michel Seguin
21:00 RUE DES PIGNONS
21:30 LE 60
22:30 TELEJOURNAL
22:50 NOUVELLES REGIONALES ET SPORTS
23:05 RENCONTRES
[illegible] Gisele Mathieu [illegible] directrice du [illegible] Wilfrid [illegible] Real.: Raymond [illegible]
23:35 PROPOS ET CONFIDENCES
Jean-Pierre Aumont se raconte (3e de 6). Réal.: Jean Faucher
24:05 CINEMA
Mariage à l'italienne. Comédie réalisée par Vittorio de Sica, avec Sophia Loren, Marcello Mastroianni et Aldo Puglisi. Une ancienne prostituée est depuis vingt ans la maitresse du propriétaire d'une pâtisserie à Naples. Quand elle apprend le prochain mariage de celui-ci, elle feint d'être mourante et obtient de lui qu'il l'épouse

MERCREDI

10 novembre

9:15 CENT TOURS DE CENTOUR
9:30 LES ORALIENS
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 YOU HOU
10:15 VIRGINIE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 TROUVAILLE DE CLEMENCE
11:30 COMTE YOSTER
12:00 SKIPPY
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
16:00 BOBINO
16:30 LE GRENIER
17:00 SUR LA COTE DU PACIFIQUE
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 HAROLD LLOYD
19:30 "L'ECHO DE LA RIVIERE ROUGE". Musique du bon vieux temps. Réal. à Winnipeg par M. Collet
20:00 DU TAC AU TAC
20:30 LE TRAVAIL A LA CHAINE
Animateur: Serge Laprade, a-
21:00 HORS SERIE
Michel Strogoff. D'après l'oeuvre de Jules Verne. **(5e de 7).** Ivan Ogareff s'est mis en marche avec ses Tartares et ses prisonniers pour rejoindre Teofar dont il craint l'ambition dévorante. Strogoff est fait prisonnier.
22:00 CONSOMMATEURS AVERTIS
22:30 TELEJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 REFLET D'UN PAYS
24 05 CINEMA
Le Carrosse d'or. Comédie réalisée par Jean Renoir, avec Anna Magnani, Duncan Lamont, R. Rioli et O. Spadaro. Dans un petit royaume imaginaire de l'Amérique du Sud, arrive une troupe de comediens. Une jeune comédienne est suivie par un amoureux fidèle attaché à ses pas. (Fr. 52)

JEUDI

11 novembre

9:15 CENT TOURS DE CENTOUR
9:30 LES ORALIENS
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 LA BOITE A LETTRES
10:15 MINUTE MOUMOUTE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 COMPORTEMENT ANIMAL
12:00 LE PRINCE NOIR
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA:
Les Barbouzes. Comédie réalisée par Georges Lautner, avec Lino Ventura.
16:00 BOBINO
16:30 LE GUTENBERG
17:00 LES CORSAIRES
17:30 HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
19:00 CE SOIR: National
19:30 LES GRANDS FILMS
Les Complices de la dernière chance. Drame réalisé par Richard Fleischer, avec George C. Scott, Tony Musante et Trish Van Devere. Un ancien chauffeur pour un gang de criminels vit dans un village de la côte portugaise. Il accepte de participer à l'évasion d'un gangster et de le conduire en France. Le gangster insiste pour que sa maitresse soit aussi du voyage. Seraient-ils victimes d'un piege? (USA 71).
21:30 **A COMMUNIQUER**
22:30 TELEJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 BRIGADE SPECIALE
«La Bible du meurtrier». Londres est l'otage d'un politicien sud-africain reconnu pour son racisme. La Brigade spéciale est consciente du risque d'attentat que constitue sa présence et lui assigne ses gardes du corps.
24:05 CINEMA•
Kapo. Drame réalisé par Gillo Pontecorvo, avec Didi Perego, Gianni Garko et Susan Strasberg. Une adolescente est déportée avec ses parents dans un camp d'extermination. Avec l'aide d'une detenue et d'un médecin, elle sauve sa vie en reniant son origine juive (Fr.-it. 60).

VENDREDI

12 novembre

9:15 CENT TOURS DE CENTOUR
9:30 LES ORALIENS
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 CLAK
10:15 LES CHIBOUKIS
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 LES ENFANTS DU MONDE
11:30 AVENTURES DE TOM SAWYER
12:00 TOUMAI
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
Charlie Chaplin: les Temps modernes. Comédie réalisée et interprétée par Charlie Chaplin, avec Paulette Godard et Chester Conglin. Charlot, victime du travail à la chaine (USA 36).
16:00 BOBINO
16:30 PICOLO
17:00 MADAME ET SON FANTOME
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LES PIERRAFEU
19:30 MARCUS WELBY, M.D.
"Vivre encore un jour"
20:30 **CONCERT POPULAIRE**
21:30 SCENARIO
«Un jour, ils eurent l'idée de s'acheter une maison à la campagne», pièce de Claire Richard, avec Daniel Tremblay, Marthe Turgeon, Gisèle Dufour, J.-Léo Gagnon, Hubert Noel et Astride Noel (3e de 4). Jean invite un couple de voisins à venir passer la soirée chez lui. Pierrette est seule à les accueillir. Elle est découragée. Va-t-elle quitter Jean? Real.: Jean Gaimont.
22:00 SCIENCE REALITE
22:30 TELEJOURNAL
22:50 NOUVELLES REGIONALES ET SPORTS
23:05 CINEMA
Curé de père en fils. Comédie écrite et réalisée par Gianni Grimaldi, avec Lando Buzzanca, Igli Villani, Paolo Carlini et Alfredo Rizzo. Le fils cadet d'un prince sicilien est forcé par son père d'entrer au monastère et son titre de noblesse lui vaut d'être nommé prieur. Une jeune comtesse élevée dans un pensionnat voisin s'amuse à provoquer le nouveau prieur. Le prédécesseur de celui-ci, ulcéré par la perte de son poste, fait en sorte d'introduire la comtesse dans la cellule du jeune homme (It. 69).

ENTRETIEN... (suite)

Bien malin qui pourrait dire que dans la nouvelle politique, les quotas ne se transfèrent pas avec des compensations.

A. L.:

Dans certains pays, l'endettement des agriculteurs est tel qu'en dernier ressort ils ne sont plus vraiment propriétaires de leur moyen de production. Qu'en est-il ici?

A. A.:

Il est clair que la recommandation émanant du provincial et du fédéral en ce qui concerne la production laitière a rendu une nouvelle option disponible, a influencé les agriculteurs à investir et à placer certains d'entre eux dans des situations précaires. L'incitation gouvernementale y a conduit avec le résultat qu'au lieu de trouver une porte ouverte, ils ont trouvé porte close. Cela s'est produit à un degré moindre au Manitoba. Ces encouragements provoquent la libéralisation des prêts du crédit agricole et lorsque les prévisions sont fausses, le pauvre diable en fait les frais. Il y a eu de grosses erreurs de commises. Dans la production du lait il y a eu un frein à l'expansion. On constate cependant une augmentation du coût de production qui n'est pas forcément compensée par une majoration équivalente du prix de vente. Cette majoration n'intervient qu'après un délai considérable nécessaire pour démontrer l'augmentation des coûts de production. Elle arrive tard, est souvent minime. Autre facteur du retard de l'augmentation du prix de vente, la prudence des agriculteurs qui craignent constamment une diminution d'achat de leur produit.

A. L.:

Les agriculteurs trouvent que leurs produits leur sont achetés à trop bas prix et les consommateurs estiment les payer trop cher.

A. A.:

Il y a des abus entre les agriculteurs et les consommateurs. Mais il apparaît que les marges intermédiaires sont surveillées. Il n'est pas prouvé qu'il se construit des fortunes par les intermédiaires. L'Etat doit s'appliquer par des moyens de contrôles à détecter les abus. Il ne faut pas commettre l'erreur de se réfugier derrière une remarque globale accusant les intermédiaires. Il faut regarder objectivement la situation et comparer les données. Mais il faut sortir du panneau qui dit que le consommateur paie trop cher pour ses aliments. Je n'en suis plus persuadé. Il va falloir qu'il regarde où passe son argent, dans quels domaines de la consommation il investit le plus. L'expérience prouve que ce n'est plus, et proportionnellement de moins en moins, dans l'alimentation.

A. L.:

Qu'en est-il du syndicalisme agricole au Manitoba?

A. A.:

Si je le jugeais à partir de mon milieu immédiat je dirais qu'il n'y en a pas, parce que la vie syndicale dans une localité n'existe pas. Tout ce qui me prouve qu'il en existe quand même d'une certaine façon sont mes connaissances antérieures et une réunion tenue un jour à Saint-Laurent. Il existe évidemment la Farmer's Union qui a des actions provinciales et nationales. Il se fait un certain nombre d'actions, mais sans bruit et qui ne dérangent personne. Il est même pénible de constater qu'au moment de l'effondrement de l'industrie bovine, au Manitoba et entre les lacs, a dû se constituer de façon spontanée une association de bonne foi pour assumer la défense de ses intérêts immédiats parce que la *Cattlemen Association* a jugé bon de laisser le problème se résorber par lui-même, ce qui a pour effet d'éliminer les plus petits.

Il est toujours difficile pour quiconque d'expliquer pourquoi il existe un syndicalisme militant au Québec et difficile dans l'Ouest. Un premier verdict serait qu'il existe dans l'Est des difficultés majeures et une situation d'abondance relative ici. Or l'analyse montre que tel n'est pas le cas. Par exemple en 1970-il y a eu dans l'Ouest plus de cent mille boisseaux de blé invendus, et un malaise économique majeur. Il faut rejeter l'argument de la pauvreté contre la richesse. Il existe dans l'Ouest un nombre important d'organisations agricoles qui font fonction d'associations d'agriculteurs. Ce sont des associations par produits, de nombreux offices de mise en marché. Mais tous ces organismes sont caractérisés par un souci commercial qui dans nombre de cas font fi de l'aspect humain et de l'intérêt de l'individu. Ça ce n'est pas du syndicalisme. Une autre facette est que les agriculteurs de l'Ouest disposent par le biais des élections d'un pouvoir politique réel et sentent auprès de la députation une protection quasi naturelle. Si à première vue cet aspect n'est pas négligeable, elle risque pour un critique sérieux de s'apparenter à un type de paternalisme désuet. Et pourtant ils votent pour la sociale démocratie au niveau provincial, les conservateurs au niveau fédéral et refusent de prendre la carte de l'union. Comment expliquer cela?

Il reste que le fermier de l'Ouest est un entrepreneur et un homme de risque, un calculateur, un jongleur qui tire le meilleur parti des situations, qui ne fait pas de philosophie (cela ne veut pas dire qu'il n'en ait pas) coupe au plus court et dans la matière qui nous concerne fonctionne à court terme. Il serait mieux pour lui qu'il remplace son organisation. Il y a ici des gens même parmi les dirigeants, qui aimeraient qu'il existe dans l'Ouest une structure professionnelle dynamique. Mais il n'y a pas de conscientisation suffisante pour qu'elle soit prise en charge par la collectivité. □

6 - DES TÉNÈBRES À LA LUMIÈRE

Acceptation de la mort

Il n'a pas été facile de faire accepter à Gaston Robitaille, jeune sourd-muet-aveugle, qu'il allait mourir un jour ou l'autre. Les autres mouraient. C'était leur affaire. Quant à lui, sa dernière heure n'allait jamais venir. "Je suis en bonne santé, affirmait-il. Je suis fort. Je ne mourrai jamais!" Cette idée de survie était quelque peu ancrée chez lui. Il fallait travailler à trancher la corde qui la reliait à cette ancre. Ce ne fut pas facile. Il fallu en couper les brins un à un. Ce fut un travail de longue haleine.

Les questions du catéchisme qui traitent du ciel, de l'enfer, du purgatoire et des limbes ont été étudiées avec soin. Dans ces divers lieux de séjour, il n'était pas question de lui mais des autres. Vu ces conditions, il acceptait facilement la doctrine. Arrive la question: "Qu'est-ce que Dieu veut te donner après ta mort?". Il en avait déjà une certaine notion. Il réfléchit. Impossible de savoir, au juste, comment il raisonne en la circonstance.

Son professeur poursuit la leçon. "Les Anges mourront-ils? — Non — Les hommes et les femmes mourront-ils? — Oui". C'est admis pour les autres. . .

A quelques reprises, chaque jour, son professeur lui rédige un petit journal spécial se rapportant au but poursuivi. Il lui apprend le nom de personnes victimes d'un accident mortel. Finalement, un bon jour, il lui vient à l'esprit d'écrire la phrase suivante: "Un monsieur de Montréal, nommé Gaston Robitaille, s'est fait frappé par une automobile. Gaston Robitaille est mort". "Mensonge! répond-il aussitôt. Je ne suis pas mort!". Après lui avoir expliqué qu'il y a plusieurs hommes sur la terre, et, qu'au moins trois ou quatre portent le nom de Gaston Robitaille, il s'est mis à rire. Il n'était pas question de lui et ce fut, en quelque sorte, un soulagement.

Le temps était venu de lui poser directement la question: "Toi, mourras-tu plus tard?" La réponse arrive invariable, comme ci-dessus: "Non, je suis en bonne santé. Je... etc. — Veux-tu toujours rester sourd-muet-aveugle? demande son professeur. — Non. — Dans le ciel, après la mort, les sourds-muets-aveugles entendent, parlent et voient..."

A quelques jours d'intervalle, il a une forte grippe accompagnée de maux de tête. Voilà qu'il annonce à son professeur sa mort prochaine. Elle est acceptée de grand coeur. Une chose, cependant, l'inquiète. Qui va hériter de sa montre et de son réveille-matin avec chiffres en Braille, de son autre réveille-matin qu'il a aménagé à la façon du moine dormeur, et des autres objets à son usage? Si seulement il avait connu la valeur d'un testament! Cela viendra plus tard. Le lendemain matin, son professeur entre dans sa chambre. Le petit grippé annonce qu'il souffre et qu'il offre toutes ses souffrances à Jésus pour avoir un ciel plus beau après sa mort.

L'action conjuguée du professeur et de la grâce avaient produit son effet.

Il apprend à se connaître

Il est impossible de mentionner toutes les petites industries, imaginées par le professeur, pour se faire accepter, pour se faire croire par son élève sourd-muet-aveugle. Il est toujours à épier une occasion favorable pour glisser une notion nouvelle, un renseignement religieux. Il faut de la prudence, du doigté, de la finesse, car s'il veut aller trop vite, il risque d'être incompris; s'il fait une affirmation inopportune, il s'expose à brouiller les connaissances déjà acquises.

Depuis déjà assez longtemps, son professeur lui enseigne le catéchisme. Il lui apprend sommairement le contenu des commandements de Dieu et de l'Eglise. Il ne suffit pas d'une connaissance purement idéale. Il faut une connaissance pratique: loi, violation et sanction doivent aller de pair. L'existence des lois est assez facilement acceptée. Il n'en va pas ainsi de la sanction mise en regard de la violation. Les lois existent pour les autres mais pas pour lui. Lors de l'énumération des manquements possibles à ces lois, Gaston s'énerve, interrompt vivement son professeur par ces mots: "Moi, j'ai fait cette faute? Ce n'est pas vrai. Non!" Le temps est venu de l'amener à faire l'examen de sa conscience.

Pour atteindre ce but, son professeur fait préparer un casier comprenant plusieurs cases avec ouvertures ressemblant à celles de boîtes à lettres. Sur chacune de ces cases, il fixe des étiquettes. Elles sont écrites en Braille et relatives à certaines fautes contre les préceptes divins et ecclésiastiques. Gaston palpe le casier, lit les étiquettes: voleur, menteur, impatient, désobéissant, etc. A la suite de plusieurs explications, son professeur l'invite à écrire en Braille ses divers manquements au moment précis où ils sont commis, et à aller déposer la bande de papier dans l'une ou l'autre des cases selon le cas. Gaston accepte ce nouveau jeu et il est heureux de s'y livrer. A la fin de la semaine, en secret, il dépouille le contenu des diverses cases. Il a la surprise de constater qu'il n'est pas aussi innocent qu'il se croyait.

Tel a été le moyen, concret par excellence, pris pour l'amener à se connaître, à examiner sa conscience et, de loin, le préparer à la réception du sacrement de Pénitence. □

PRIERE À SAINT JUDE

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement. . . (ici faites votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion. Ainsi soit-il.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

REMERCIEMENTS

Les membres de la famille Audette remercient tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leurs frères Lazare et le Père Denys, O.M.I. Un grand merci au Père Provincial des Oblats pour son généreux dévouement et sa grande sympathie, à toute la communauté des Oblats et aux prêtres séculiers, ainsi qu'aux Soeurs de la Présentation et leur personnel.

La Page de Bicolo ...

Je viens de lire "Les Fables de La Fontaine". Je suis sûre que tu les aimeras toi aussi!

Bicolo

FABLE
La cigale et le loup,
La tortue, le hibou,
la fourmi, le héron,
l'éléphant, le lion,
la grenouille, le canard,
la cigogne, le renard,
le lapin et le boeuf
la poule avec son oeuf
étaient tous conviés
à un souper.
Ils se demandaient pourquoi,
quand parut La Fontaine.
— Allons, amis, à table!
Je veux écrire une fable
et même quelques centaines
avec ma plume d'oie
pour Louis XIV, le roi,
pour les petits enfants
et aussi pour les grands.

Céline Deguire-Morris

Les Fables de La Fontaine

Jean de La Fontaine a vécu il y a très longtemps. Il est né en France en 1621. Il fut un très grand écrivain mais c'est surtout par ses fables que nous le connaissons le mieux.

Qu'est-ce qu'une fable? C'est un petit récit en vers d'où l'on tire une morale.

La Fontaine excelle dans sa façon de raconter une fable. Il donne des détails amusants et précis. Très souvent il se sert d'animaux. Il les fait parler et discuter de façon animée. Par ses fables il fait une si juste description de la société, qu'on s'y reconnaît encore aujourd'hui.

Lis bien les deux fables "La laitière et le pot au lait" et "Le renard et la cigogne" et tu pourras compléter tous les jeux de ta page.

La Laitière et le pot au lait

LA LAITIÈRE ET LE POT AU LAIT

Perrette, sur sa tête ayant un pot au lait
Bien posé sur un coussinet,
Prétendait arriver sans encombre à la ville.
Légère et court vêtue, elle allait à grands pas,
Ayant mis ce jour-là, pour être plus agile,
Cotillon simple et souliers plats.
Notre laitière ainsi troussée
Comptait déjà dans sa pensée
Tout le prix de son lait, en employait l'argent;
Achetait un cent d'oeufs, faisait triple couvée.
La chose allait à bien par son soin diligent.
"Il m'est, disait-elle, facile
D'élever les poulets autour de ma maison;
Le renard sera bien habile
S'il ne m'en laisse assez pour avoir un cochon.
Il était, quand je l'eus, de grosseur raisonnable.
J'aurai, le revendant, de l'argent bel et bon.
Et qui m'empêchera de mettre en notre étable,
Vu le prix dont il est, une vache et son veau,
Que je verrai sauter au milieu du troupeau?"
Pierrette là-dessus saute aussi, transportée.
Le lait tombe; adieu veau, vache, cochon, couvée.
La dame de ces biens, quittant d'un oeil marri
Sa fortune ainsi répandue,
Va s'excuser à son mari,
En grand danger d'être battue.
Le récit en farce en fut fait;
On l'appela le Pot au lait.







La Laitière et le Pot au Lait

En quelques mots La Fontaine décrit un personnage et situe l'action. Après avoir lu les premiers vers de la fable **"La Laitière et le pot au lait",**

a) trouve le nom de la laitière.

b) Dis quelle illustration convient le mieux à ce personnage. A ou B.

La Laitière et le Pot au Lait

"Perrette la-dessus, saute aussi, transportée. Le lait tombe; adieu veau, vache, cochon, couvée."

1. Petit de la vache.
2. Endroit où se rend Perrette.
3. Est aussi nommé "porc".
4. Petits qui proviennent d'oeufs couvés (fém. sing.)
5. La maman du veau.
6. Nom donné par La Fontaine à la laitière.
7. Liquide blanc contenu dans la cruche de Perrette.

Concours de novembre
LES FABLES DE LA FONTAINE

Tu connais la fable **"Le lièvre et la tortue"?**

Quelle leçon peux-tu tirer de cette fable?
Indique par une croix la bonne réponse:

[ ] a) Un "tiens" vaut mieux que deux "tu l'auras".

[ ] b) Tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute

[ ] c) Rien ne sert de courir, il faut partir à point.

Envoie ta participation à:

Club de Bicolo
C. P. 262
Saint-Pierre, Manitoba
avant le *20 novembre*

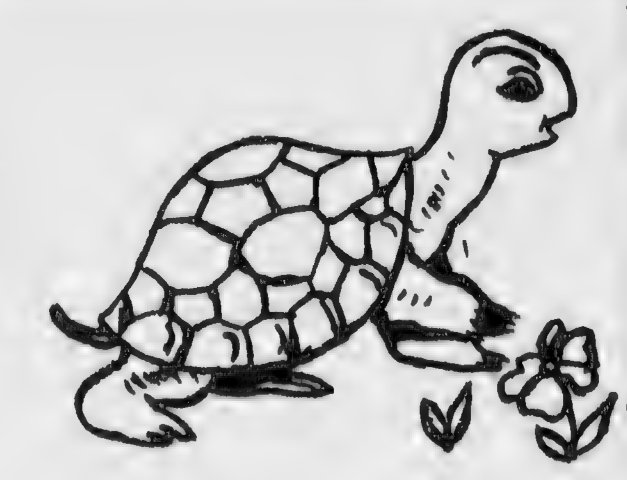
Nom: ....Âge:............

Adresse: ....

....

No de Membre ....





Pour les *petits:*
Colore le lièvre et la tortue.

Colore ces dessins du renard et de la cigogne à ton goût.



"Et le dîner servi sur des assiettes". Pourquoi la cigogne est-elle dépitée? Qui du renard ou de la cigogne, pourra le mieux se nourrir et pourquoi?

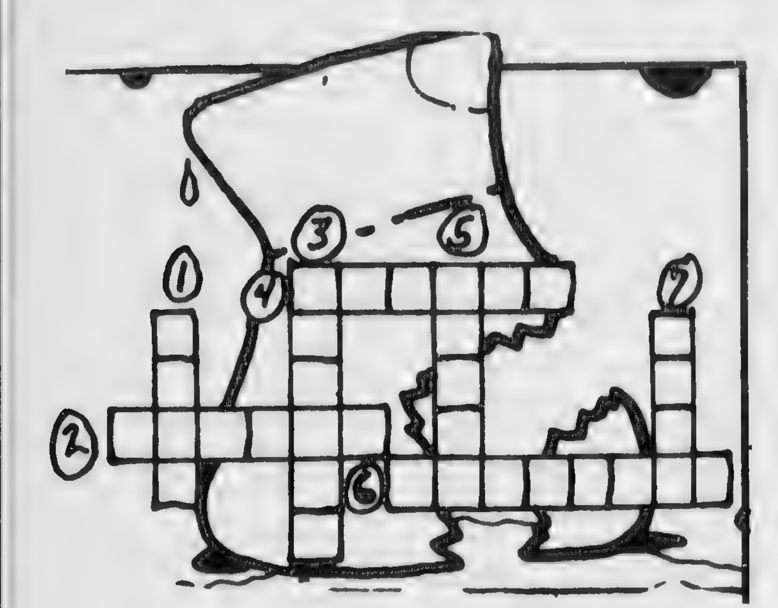
"et la cigogne à son tour invita le renard et lui servit le dîner dans un vase à long cou."



Qui maintenant ne pourra dîner? Pourquoi? Quel qualificatif se sert-on habituellement pour décrire un renard?

Voici la morale que La Fontaine écrivit pour cette fable. Ecris-en une à ta façon dans l'espace "B".

Fais la grille

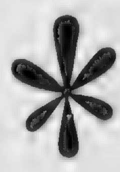


RÉPONSE:
1. veau
2. marché
3. cochon
4. couvée
5. vache
6. Perrette
7. Lait

LE RENARD ET LA CIGOGNE

Compère le Renard se mit un jour en frais,
Et retint à dîner commère la Cigogne.
Le régal fut petit et sans beaucoup d'apprêts:
Le galant, pour toute besogne,
Avait un brouet clair; il vivait chichement.
Ce brouet fut par lui servi sur une assiette:
La Cigogne au long bec n'en put attraper miette;
Et le drôle eut lapé le tout en un moment.
Pour se venger de cette tromperie,
A quelque temps de là, la Cigogne le prie.
"Volontiers, lui dit-il; car avec mes amis
Je ne fais point cérémonie."
A l'heure dite, il courut au logis
De la Cigogne son hôtesse;
Loua très fort la politesse;
Trouva le dîner cuit à point:
Bon appétit surtout; renards n'en manquent point.
Il se réjouissait à l'odeur de la viande
Mise en menus morceaux, et qu'il croyait friande.
On servit, pour l'embarrasser,
En un vase à long col et d'étroite embouchure.
Le bec de la Cigogne y pouvait bien passer;
Mais le museau du sire était d'autre mesure.
Il lui fallut à jeun retourner au logis,
Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris,
Serrant la queue, et portant bas l'oreille.
Trompeurs, c'est pour vous que j'écris:
Attendez-vous à la pareille.

Jean de La Fontaine



BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

3683 Stéphane Labossière, Somerset,
3684 Régean Labossière, Somerset
3685 Jeannot Saint-Vincent, Sainte-Anne
3686 Marie Leclair, Sainte-Anne
3687 Lynette Desrosiers, Saint-Boniface
3688 Raymond Desrosiers, Saint-Boniface
3689 Ginette Desrosiers, Saint-Boniface
3690 Johanne VanDeynge, Somerset
3691 Stella Labossière, Saint-Léon
3692 Micheline Beaulieu, Billings, Ottawa
3693 Gérald Bouvier, Lorette
3694 Mona Basset, Saint-Claude
3695 Darcelle Rémillard, Saint-Boniface
3696 Cécile Granger, Sainte-Agathe
3697 Diane Manaigre, Saint-Boniface
3698 Diane Théroux, N.-D.-de-Lourdes
3699 Marc Beaulieu, Billings, Ottawa

MEMBRE GAGNANT
No 882 — Roger Mireault, 10 ans
La Broquerie, Manitoba

Si tu as changé d'adresse depuis que tu es membre, remplis le coupon suivant et envoie-le à:

Club de Bicolo
C. P. 262
Saint-Pierre, Man., R0A 1V0

Nom ....

Adresse (nouvelle) ....

No de membre: ....

MOT MYSTÈRE

MOT MYSTÈRE : 6 LETTRES

P	I	G	C	M	E	B
E	P	E	I	O	L	O
R	H	C	G	R	E	R
R	E	N	O	A	L	E
E	B	A	G	L	B	E
T	U	R	N	E	A	A
T	S	F	E	E	F	C
E	R	E	N	A	R	D

PERRETTE CIGOGNE RENARD FABLE PHEBUS BOREE FRANCE MORALE

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.

Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ------------------------

Adresse: ------------------------

Code postal: ------------------------

Ville: ------------------------

Age: -------- Grade: --------

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DES FRANCOPHONES HORS QUÉBEC

DE FERMES INTENTIONS

La *Fédération des Francophones hors Québec* a tenu la deuxième assemblée générale de ses membres les 22 et 23 octobre derniers à Ottawa. Cette rencontre suit de près les fracassantes déclarations qui avaient été faites à la presse au début du mois, par lesquelles la FFHQ dénonçait le "bilinguisme institutionnel" que favoriserait le gouvernement fédéral à l'instar des communautés francophones. Dans un communiqué de presse la Fédération tient à réaffirmer une fois de plus sa détermination dans les termes suivants:

"Le Secrétariat d'Etat montre toujours des symptômes de paralysie chronique avancée et le seul moyen que nous voyons pour rétablir cette situation est de rencontrer la Premier Ministre Trudeau pour lui faire part de nos doléances et des moyens de guérir "le grand malade". Il faut se rappeler que lors de notre dernière conférence de presse, la Fédération des Francophones Hors Québec dénonçait l'inertie du Secrétariat d'Etat face aux promesses de l'ex-Secrétaire d'Etat, M. Hugh Faulkner." (Voir LA LIBERTÉ du 7 octobre 76)

"La Fédération tente toujours, par tous les moyens possibles, d'obtenir sa rencontre avec le Premier Ministre Trudeau."

"M. E. Aquilina, un consultant chargé d'étudier les structures du Secrétariat d'Etat est venu, à notre demande, nous consulter. Il a fini par admettre, et ce dont nous avions bien peur, que les communautés francophones hors Québec n'avaient pas plus de poids dans son étude de restructuration que tous les autres groupements minoritaires (femmes, groupes ethniques, autochtones, etc.)"

"Face au mécontentement général des membres de la Fédération vis-à-vis la structure du Secrétariat d'Etat nous lui enjoignions de recommander une structure administrative autonome responsable de tous les services administratifs, les ressources techniques et financières pour assurer le plein développement des communautés francophones hors Québec."

"M. Aquilina a par ailleurs avoué avoir trouvé des failles dans la structure actuelle dite décentralisée et bien qu'il disait comprendre notre requête d'une structure administrative autonome, il n'a pas voulu prendre aucun engagement formel face à notre position. Il a également admis que son mandat ne lui permettait pas d'accéder à notre recommandation."

"Puisque notre requête à ce niveau sera en définitive ignorée, la F.F.H.Q. la présentera formellement au nouveau Secrétaire d'Etat, M. Roberts, ainsi qu'au premier ministre M. Trudeau. Si au niveau de cette structure administrative, là où les jeux se font vraiment, l'on n'accorde pas aux communautés francophones hors Québec la place qui leur revient au titre de leur appartenance à l'un des deux peuples fondateurs, nous serons forcés de rejeter les structures que l'on voudra nous imposer."

Pour mieux se faire entendre, puisqu'il semble que jusqu'à date nous avons crié dans le désert, la F.F.H.Q. a sollicité et obtenu un engagement formel de M. Keith Spicer, le commissaire aux langues officielles, que toute la problématique entourant les communautés francophones hors Québec constituerait au moins un des chapitres de son prochain rapport."

"Nous espérons que, dorénavant, M. Spicer consacrera une bonne part de ses énergies à travailler pour défendre notre cause."

"Nous avons l'intention de ne rien laisser passer": les membres de la Fédération des Francophones Hors Québec se disent de plus en plus déterminés à prendre leur sort en main. Ils entendent intensifier et accélérer leurs interventions politiques. Reste à voir comment cette volonté se concrétisera ici. □

RICHARDSON... (suite)

On invoque de même les coûts élevés du bilinguisme, soutenant qu'en période d'inflation, les sommes consacrées à cette fin pourraient être employées plus utilement. Encore ici, un examen moins passionné fait vite découvrir que les coûts du bilinguisme, s'ils sont parfois discutables, ne sont rien à côté du gaspillage qu'accumule de son côté l'entreprise privée dans une année.

Ces observations ne cherchent point à minimiser la gravité du problème que suscite présentement la question linguistique. Le malaise que devait faire fondre la politique de M. Trudeau est plus aigu qu'il ne l'a été depuis de nombreuses années. Rien ne servirait de se le cacher.

Mais à force d'entendre toujours les mêmes refrains défaitistes, on finit par baigner malgré soi dans une atmosphère où les plus sombres éventualités deviennent vraisemblables, sinon inévitables. Or, il suffit de se replonger pendant quelques heures dans l'autre communauté pour constater que, dans l'esprit des anglophones pas plus que dans celui des francophones, il n'y a encore rien d'aussi fatalement rigide, d'aussi inexorablement inscrit dans l'histoire que certains voudraient le faire croire.

La démission de M. James Richardson exprime une facette très réelle de l'opinion anglo-canadienne. Mais l'attitude de ses collègues qui restent à leur poste, des nombreux Conservateurs qui refusent de se laisser entraîner dans sa vision facile, des journaux anglophones que n'ébranlent aucunement les arguments de M. Richardson, exprime elle aussi des facettes tout aussi importantes du Canada anglais.

Chacune des deux communautés qui forment le Canada demeure pour l'instant travaillée par des courants très divers. Les plus représentatifs et les plus durables de ces courants ne passent pas nécessairement par des conclusions les plus extrêmes, et ce autant dans une communauté que dans l'autre.

Claude RYAN
(Dans Le Devoir)

ÉCOLE DE DANSE... (suite)

Je vais terminer avec un mot sur mes classes d'adultes. Pourquoi une adulte veut-elle commencer la danse? Elle ne sera jamais première danseuse, non évidemment, mais beaucoup de raisons poussent les adultes à s'inscrire. Prenons la première: le besoin d'exercice. Tout le monde a besoin d'exercice et personne n'en fait assez. Voici donc une forme très agréable de faire de l'exercice, un exercice très complet car la danse ne laisse rien au hasard, faisant travailler tout le corps, de la tête aux doigts de pied. Beaucoup de femmes auraient aimé apprendre la danse lorsqu'elles étaient enfants, mais dans ce temps-là, il y avait peu de professeurs, surtout si elles habitaient la campagne. Il y a encore l'adulte qui n'avait jamais entendu parler de ballet dans son enfance et qui découvre maintenant ce monde merveilleux mais trop tard. Trop tard pour une carrière, mais pas trop tard pour découvrir le plaisir de savoir en quoi consiste le travail d'une danseuse, pas trop tard pour rêver. D'autres prennent des leçons parce qu'elles sont gênées en public et que le ballet donne de l'assurance, une bonne attitude. La danse permet le développement de soi-même, on ne dépend que de soi et l'on essaie de faire mieux pour soi, pas parce que l'on dépend d'une équipe et que la vie de l'équipe dépend de chaque individu. □



Nouveau-né aux "Ecrits"

par Jacques Larue-Langlois

Voici 22 ans que Jean-Louis Gagnon posait le premier jalon des **Ecrits du Canada français**, espèce de bilan de l'écriture française en ce vaste continent. Le numéro 40, paru récemment, témoigne que cet esprit prédomine toujours. On écrivait peu en 1954 au Canada français, et seuls ceux qui avaient déjà fait leurs preuves - ou presque - étaient admis aux **Ecrits**... Au numéro 40, nous retrouvons Marcel Dubé, Andrée Maillet, Naïm Kattan, Denis-Benjamin Viger, Hélène Holden, Normand Rousseau, Serge Mercier et Odette Léger-Blain.

De Dubé, nous avons droit à un cinquième texte dramatique publié aux **Ecrits**: **C'était le fil de la vie**, créé à la télévision de Radio-Canada, le 30 novembre 1975. Dubé continue de décrire son milieu à lui: tant que ce milieu fut celui de son enfance et de sa jeunesse de prolétaire, comme dans **Zone** ou **Florence** ou **Un simple soldat**, l'authenticité simple des personnages permettait d'y croire: tout cela était vrai. Depuis 12 ou 15 ans, depuis que l'auteur a vraiment changé de milieu social, les futilités décadentes du milieu décrit, qui est devenu le sien, obnubilent l'action dramatique au point où elle manque de persuasion.

Ski nocturne dans les Laurentides, poèmes-ballet d'Andrée Maillet, où la neige et la nuit se marient à la forêt pour peupler à rebours les fantasmes d'une jeune-fille en habit rouge, est un très beau texte, dont la représentation scénique sous forme de ballet inquiète cependant un peu.

Mais ce que comporte de plus vaillant et de plus franc cette publication, c'est le morceau d'oeuvre poétique d'Odette Léger-Blain. Son **Pour l'arbre** constitue une fresque sans prétention où éclate un style sec, direct, fort et voluptueux à la fois. Les images de ses tous petits textes («homme mon compagnon...», «je suis debout...», «je suis dans les bras...») ressortissent à la simplicité douce et sont marqués d'un rythme affirmé, condition de toute poésie.

Onze nouvelles de Holden, Kattan, Mercier et Rousseau perpétuent l'excellente tradition des **Ecrits** dont le style se prête si bien à la publication de ce genre littéraire. Celles de Kattan empruntent de subtils raccourcis pour raconter à fleur d'allusions naïves les pièges d'un romantisme féminin qui a heureusement de moins en moins cours. Serge Mercier est un styliste...qui doit aimer Boris Vian. Et il a raison: ses nouvelles sont de bonne cuvée. Normand Rousseau pour sa part est un écrivain «trippeux»: il n'a pas peur de se laisser conduire par les mots jusqu'à des limites dont il se tire parfaitement.

Enfin, plaidoyer de la survivance française en Amérique au début du siècle dernier, cette **Analyse d'un entretien sur la conservation des établissements du Bas-Canada, des lois, des usages, etc. de ses habitants**, lettre-brochure à un ami attribuée à Denis-Benjamin Viger et publiée à Montréal en 1926, relève de l'esprit même des **Ecrits** où l'on accepte, dans le domaine de la fiction pure, des textes aussi contemporains qu'actuels, mais où les problèmes ne peuvent être abordés sous leur angle politique, pourtant omniprésent, qu'à condition d'avoir été écrits 150 ans plus tôt ou même davantage. Intéressant le plaidoyer du Sieur Viger, mais tellement dépassé le problème dont il traite, balayé quelques années après sa parution originale, par le machiavélisme du vainqueur, en Lord Durham lui-même. □

L'UNION NATIONALE MÉTISSE SAINT-JOSEPH DU MANITOBA

Organise une soirée sociale pour samedi le 13 novembre, à 8 heures, à la salle du Précieux-Sang, 200, rue Kenny. Vous pouvez obtenir vos billets en appelant Mme Ida Carrière au 253-9766. L'orchestre "Country Diamond" fera les frais de la musique.

Un joueur de hockey franco-manitobain en Suisse

Richmond Gosselin est là. C'est le nouveau Canadien du club de hockey La Chaux-de-Fonds, un jeune joueur décidé et plein de talent. A peine arrivé dans notre pays samedi, il faisait ses débuts avec les hockeyeurs chaux-de-fonniers lors de la finale de la Coupe Kyburz, sur la patinoire de Thoune. Rappelons que La Chaux-de-Fonds a remporté le tournoi en battant Langnau (6-5) au cours d'une finale terriblement disputée. Dans cette rencontre, Gosselin fut l'auteur d'un but et d'un "assist" malgré les fatigues d'un long voyage et du décalage horaire. Richmond Gosselin est arrivé à La Chaux-de-Fonds avec sa jeune femme. Il a 20 ans et demi et s'est marié il y a un mois. Durant trois ans, il fut le buteur des Flin Flon au Canada. Il habite un petit village, Saint-Malo (800 habitants) dans la banlieue de Winnipeg. Avant de s'envoler pour notre pays, il a participé durant quinze jours au camp des "pros" de Montréal. Richmond Gosselin commencera le championnat suisse avec le club de hockey La Chaux-de-Fonds, à la patinoire des Mélèzes, face à Sierre.

Richmond Gosselin est le fils de M. et Mme Antoine Gosselin, de Saint-Malo.□

[Tiré d'un quotidien suisse]

Le Centenaire de Saint-Pierre-Jolys

En 1977, Saint-Pierre-Jolys aura vécu son premier siècle. Les événements qui ont marqué la fondation et l'épanouissement de cette paroisse, toujours à la fine pointe du fait français au Manitoba, doivent être soulignés avec fierté et en hommage à nos pionniers, ces hommes et ces femmes venus dans la vallée de la Rivière Rouge avec un rêve à réaliser.

Il y a quelques mois, un comité était mis sur pied pour planifier les Fêtes du Centenaire. Le travail de ce comité, présidé par M. Gérald Fontaine, progresse et les préparatifs vont bon cours; mais il faut beaucoup plus pour assurer à ces fêtes un succès dont tous seront fiers. Il faut surtout la participation active et soutenue de tous les paroissiens de bonne volonté à ces préparatifs. Lors de la dernière assemblée générale qui eut lieu au Centre Récréatif le 30 septembre, on a recueilli plusieurs idées et suggestions qui seront insérées et intégrées dans un programme qui reflète vraiment comment les gens de Saint-Pierre-Jolys veulent revivre le premier siècle de leur histoire.

Parmi les nombreux projets qui furent mis sur pied on a décidé que le 4 janvier, jour d'inauguration de la paroisse, une messe solennelle et un souper paroissial marqueront le début de ces fêtes.

Pour ajouter de l'intérêt à ces fêtes, il faudrait que les hommes sortent leur chapeaux 'melon' et que les dames s'appareillent de robes longues à l'ancienne!

On vous tiendra au courant des événements.□

Île-des-Chênes Grande-Pointe



Ce que femme veut, Dieu le veut! Jacqueline Hince, 21 ans, de Grande-Pointe, s'adonne aussi bien à manier les marteaux et les scies que n'importe quel homme sur la planète.

Ainsi sur cette photo vous apercevez Jacqueline toute souriante, en train de faire le travail qu'elle aime: la construction. Avec cette compagnie, elle aide à construire le nouveau presbytère de la paroisse de Lorette.

L'expérience qu'elle y acquiert lui servira quand elle aura à choisir le mode d'architecture qui lui plaît, si elle décide un jour de changer le métier de "charpentière" pour celui de ménagère. Une visite à ce presbytère et nous constaterions sur place l'éventuelle possibilité de travail disponible aux jeunes filles en 1976.

En attendant, Jacqueline tu fais bien ce que tu fais.

. . .

Depuis presque deux mois que les classes sont recommencées à l'Ile-des-Chênes et tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Notre école élémentaire compte environ 370 élèves, de la maternelle à la 9e année. C'est prometteur!

Voici la liste du dévoué personnel enseignant sous l'habile direction de M. Pierre Laurencelle:

DIRECTEUR, Pierre Laurencelle. Grades et professeurs: IX, Angèle Trudeau; VIII, Colette Rozière et Claire Bérard; VII-A, Guy Lacroix; VII-B, Roland Ouimet; VI-A & Education physique, Yves Brunel; VI-A, Héléne d'Auteuil; VI-B, Louise Perrault; V, Laurette Chabbert; IV, France Arnould; III, Anne Lamoureux; III & IV, Madeleine Lemay; II-anglais, Monique Dalton; II-français, Zélie Ruest; I-anglais, Pat Vandal; I-français, Thérèse Chartrand; Maternelle-français et anglais, Alice Bédard; Ressource, Angèle Gobeil; Librairie, Jeannette Petit; Secrétaire, Héléna Trudeau.

. . .

Le thé-bazar de notre paroisse fut un succès encore cette année. Merci à tous ceux qui y assistèrent, aux donateurs, et à la responsable Lorraine Trudeau et son comité d'organisation pour un travail fort bien accompli. On vous reverra l'an prochain.

. . .

Douze dames de notre section assistaient au Congrès annuel de la Ligue des Femmes Catholiques à Sainte-Anne, le 2 octobre dernier. Félicitations et, selon notre thème, soyons toujours des "Chrétiennes à l'écoute".

. . .

La chance favorisa M. et Mme Trudeau, gagnants des deux billets, gracieuseté de la Ligue des Femmes Catholiques de notre section, pour assister à la représentation de la Troupe de Théâtre du Québec "Bousille et les Justes". Guy et Lorraine Trudeau ont beaucoup joui du spectacle et des acteurs inoubliables.

Augustine Abraham

Lorette

Merci, merci et encore merci. Un merci pour tous ceux et celles qui se sont rendus à notre souper paroissial le 10 octobre.

Un second merci pour les paroissiens de Lorette qui prouvent qu'en travaillant ensemble, on réussit. Le 3e merci, c'est pour le beau montant de **$3,588.19** que nous avons ramassé pour la paroisse. Cela prouve que le souper de Lorette est toujours Mm! Mm! Bon. . .

Comité de publicité, LFC
Denise Manaigre

Les régions

Saint-Léon



Normand Mabon, fils de M. et Mme André Mabon, de Saint-Léon, vient de recevoir son diplôme en agriculture de l'Université du Manitoba et a accepté un poste de spécialiste de la gérance des fermes (Farm Management Specialist) au ministère de l'Agriculture du Manitoba. Il sera en poste à Portage-la-Prairie. Ses nouvelles fonctions l'amèneront à travailler à la planification des domaines agricoles, etc.

Saint-Claude tournoi de volley-ball

Le 23 octobre dernier, au gymnase du complexe scolaire Saint-Claude, s'est déroulé le 3e tournoi de Volley-ball (équipes féminines) des écoles rurales franco-manitobaines.

Huit différentes équipes ont participé aux joutes, soit celles de Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Anne, Lorette, Somerset, Elie, Notre-Dame-de-Lourdes et les 2 équipes de Saint-Claude.

Le tournoi débuta à 8 heures. Toutes les équipes démontrèrent beaucoup de participation et un esprit sportif admirable.

C'est l'équipe de Saint-Jean-Baptiste qui remporta le trophée de la Crémerie de Saint-Claude en emportant la finale, la victoire sur l'équipe de Somerset.

Le comité des sports du complexe scolaire Saint-Claude tient à remercier toutes les équipes participantes et leurs entraîneurs. Bravo à l'équipe victorieuse et merci aux nombreux spectateurs venus encourager les équipes.

Le Comité des Sports du complexe scolaire Saint-Claude

LE CONGRÈS DE L'A.C.F.A.

Edmonton. — "Le développement du bilinguisme en éducation n'intéresse pas seulement les Francophones. Il suscite aussi un réel intérêt chez les parents anglophones soucieux de donner à leurs enfants une éducation qui satisfasse leurs aspirations".

C'est ce que déclarait à Edmonton, Me Hervé Durocher, président de l'Association canadienne-française de l'Alberta.

De l'avis de Me Durocher, même si en raison d'une mauvaise information, subsistent divers points d'accrochage relativement à la question du bilinguisme au Canada, il n'en demeure pas moins que de très nombreux parents anglophones en Alberta favorisent le développement du bilinguisme à l'école afin d'assurer à leurs enfants une meilleure formation.

Compte tenu de ce souci, Me Durocher a invité les anglophones albertains à s'inscrire aux travaux du grand Congrès de l'A.C.F.A., qui aura lieu à Edmonton les 5, 6 et 7 novembre prochain. A cette occasion, les congressistes seront appelés à trouver des solutions aux problèmes actuels et à élaborer un plan d'action susceptible de conduire à l'adoption de meilleurs programmes dans nos écoles.

Le président de l'A.C.F.A., espère que les parents, éducateurs, administrateurs scolaires et étudiants anglophones pourront être suffisamment nombreux au Congrès de l'A.C.F.A., pour former des ateliers de travail où seront discutés les divers points de vue de la communauté anglophone albertaine.

On peut s'inscrire au Congrès en communiquant avec le Secrétariat de l'A.C.F.A. 10008, 109e Rue, Edmonton, téléphone: 429-7611.

Pour plus de renseignements: M. Léo Bosc - 429-7611.

REMERCIEMENTS

La famille Carrière désire remercier bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur fils et frère Laurent, soit par offrandes de messes, prières, présence aux funérailles, messages de sympathie ou tributs floraux. Merci au Père Saint-Denis qui dirigeait la chorale, aux chantres, à l'organiste et au Père Hector Côté qui officiait à la messe. Un merci aussi aux dames et demoiselles qui ont servi le goûter, ainsi qu'à tous ceux qui ont aidé de diverses façons.□

L'A.U.C.S.B., MEMBRE DE L'UNION NATIONALE DES ÉTUDIANTS

■ L'Association des étudiants du Collège Universitaire de Saint-Boniface est affiliée depuis peu à l'Union Nationale des Etudiants. Comme le déclare Vincent Dureault, président de l'AUCSB, l'Union Nationale est une association créée par des étudiants, pour les étudiants. L'Association du collège semble opter pour une participation active au programme national. Elle a délégué son représentant à Ottawa pour assister à une conférence nationale tenue les 1er, 2 et 3 octobre. Elle participera également à la "Journée Nationale des Etudiants", le 9 novembre.

Vincent Dureault répond à quelques questions de Michel Lachiver sur la conférence nationale et le programme de la journée nationale.□

Vincent Dureault, à cette conférence de l'Union Nationale des Etudiants à Ottawa il était question de bilinguisme. Comment le Collège a-t-il participé au débat?

V.D.: L'Union Nationale des Etudiants est une union bilingue, du moins dite bilingue. Mais je me suis aperçu, à Ottawa, qu'il n'y avait pas de documentation en français, qu'on ne donnait pas de traduction simultanée aux conférences, et qu'il n'y avait pas de représentation francophone sauf pour Ottawa et le Collège universitaire de Saint-Boniface. Le Québec n'est pas membre de l'Union Nationale des Etudiants. Il a sa propre organisation étudiante, l'ANEQ, l'Association Nationale des Etudiants Québécois.

J'ai participé aux séminaires sur le bilinguisme et fait des propositions au comité central. Elles ont toutes été acceptées à l'unanimité. Ces propositions sont: - que toute documentation soit rédigée en anglais et en français, - qu'il y ait surtout un représentant ou une représentante bilingue au comité central, - qu'aux prochaines conférences on donne une traduction simultanée, - que toute transaction, toute relation avec le Collège soit faite en français

En d'autres mots, tout ce que j'ai dit et demandé, est que les institutions et la langue françaises soient représentées dans l'Union. Si l'Union se veut une organisation nationale elle doit respecter les voies nationales.

L'Union prépare une "journée nationale" pour le neuf novembre. Dans les grandes lignes, que doit-être cette journée?

V. D.: La journée de l'Union Nationale, prévue pour le neuf novembre est une journée où les étudiants des diverses institutions organiseront ce qu'ils voudront, pourvu que cela concerne les étudiants et leurs problèmes. C'est une journée pour les étudiants. "Le Collège, pour sa part, a invité des conférenciers à venir parler aux étudiants de questions aussi diverses que: les "Student Aids", les bourses, les augmentations des frais de scolarité, le bilinguisme et l'avenir de l'éducation française au Manitoba.

Le matin il y aura des séminaires regroupant des étudiants pour débattre de nombreuses questions, voire quels sont leurs intérêts, quels points les concernent, et ce qu'ils voudraient voir faire à ce sujet. Après les séminaires, ils pourront assister à la conférence. C'est de cette façon que le Collège communautaire universitaire de Saint-Boniface participera à la journée nationale. Je sais que l'Université du Manitoba y participera aussi activement, de même que l'Université de Winnipeg, mais pas le Red River College

Sera-t-il question de boycotter les cours pour cette journée?

V. D.: Boycotter les classes? Je ne crois pas que cela soit nécessaire. J'ai communiqué avec l'administration au sujet de cette journée du neuf qui a garanti d'annuler les cours si toutefois nous proposions une bonne organisation de la journée.

Quels seront les invités pour cette journée de conférences?

V. D.: J'ai invité trois conférenciers, dont pour le moment un seul m'a donné une réponse. J'ai invité M. Raymond Hébert, sous-ministre adjoint à l'Education qui viendrait nous parler, justement de l'éducation française au Manitoba. J'ai invité M. René Toupin. Apparemment il existe des bourses disponibles aux étudiants, dont les étudiants ne connaissent même pas l'existence. Une bonne occasion de s'informer. M. Toupin parlera de cette question. J'ai également invité M. Schreyer, qui m'a répondu négativement. Il sera dans le Nord ce jour-là. Donc pour le moment nous pouvons compter sur M. Toupin et probablement sur M. Hébert dont j'attends encore la réponse.

[propos recueillis par Michel Lachiver du CUSB]

EXPANSION DES PROGRAMMES DE FRANÇAIS EN ALBERTA GRÂCE À LA COOPÉRATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE

Les gouvernements de l'Alberta et du Canada se partageront les frais supplémentaires reliés à un projet d'enseignement dans la langue de la minorité et de la langue seconde pour huit conseils scolaires de la région de Saint-Paul-Bonnyville. C'est ce qu'a récemment annoncé le Secrétaire d'Etat, M. John Roberts.

La contribution fédérale, versée dans le cadre du Programme fédéral-provincial d'expansion du bilinguisme en éducation, couvre 50% des frais supplémentaires liés à ce projet. La contribution n'excèdera pas $67,050 durant l'année financière 1976-77. L'autre montant de $67,050 sera constitué par les contributions conjuguées des huit conseils scolaires en cause.

Préparé par les conseils scolaires concernés et proposé par le ministère de l'Education de l'Alberta, le projet comprend un programme d'études ainsi que l'achat de matériel didactique et des activités sur place dans le domaine linguistique et culturel. L'élaboration d'objectifs réalistes, d'une technique didactique et d'une procédure d'évaluation fera l'objet d'une attention spéciale.

Deux coordonnateurs linguistiques seront embauchés en vue de fournir une aide directe aux professeurs et aux élèves, tant pour le perfectionnement professionnel que pour les activités culturelles. On prévoit des visites inter-écoles, des voyages organisés et des échanges. Les activités du programme de français seront soigneusement évaluées à la lumière des lignes directrices émises par le Secrétariat d'Etat, et seront soumises à l'approbation du ministère de l'Education de l'Alberta.□

BILAN DES MINI-CONGRÈS DE L'A.C.F.A. DES CHANGEMENTS S'IMPOSENT

EDMONTON - "De façon générale, l'enseignement en français limité à 50 pour cent ne répond pas adéquatement aux besoins des étudiants désireux de devenir bilingues. La plupart des Francophones ont le sentiment que dans sa conception actuelle, l'école n'arrive pas à enrayer l'assimilation. Et on estime que des changements s'imposent."

C'est ce que déclarent dans un communiqué conjoint Messieurs Hervé Durocher, président de l'A.C.F.A., et Frank McMahon, président du Comité Education de l'A.C.F.A., qui en sont venus à cette conclusion après avoir fait le bilan des trois mini-congrès tenus par cet organisme et examiné attentivement la brochette des problèmes soulevés au cours de ces mini-congrès.

Tout le monde réclame plus de français dans les cours. Sur ce point, les mini-congrès d'Edmonton, Bonnyville et Falher font l'unanimité.

Mais partout on décèle un manque de conviction, de fermeté et de solidarité chez les parents. Ceux-ci ne voient pas à leurs affaires et à la sauvegarde de leurs droits.

Bon nombre estiment d'autre part que les administrateurs scolaires manquent de perspectives, établissent des politiques à courte vue, n'assument pas leur leadership, bref ne prennent pas leurs responsabilités.

On se plaint par ailleurs d'une pénurie de professeurs bilingues compétents. On accuse certains enseignants de manquer d'autorité et de conviction et de ne pas s'impliquer hors de l'école. A cause du système enfin, les étudiants manquent de vocabulaire et sont gênés de parler leur langue.

En dépit du fait que les travaux des mini-congrès aient constitué un exercice pénible pour les participants limités dans leurs discussions à l'identification des problèmes, Messieurs Durocher et McMahon estiment que l'A.C.F.A. a atteint les objectifs qu'elle poursuivait.

Ces travaux avaient pour buts, non seulement d'identifier les problèmes généraux à la province et particuliers à chaque milieu, mais aussi de faciliter les rapprochements entre les principaux agents de développement de l'éducation et de sensibiliser les parents à leur rôle dans ce développement.

"Le moment est maintenant venu de rechercher les solutions et de doter l'A.C.F.A. d'un plan d'action qui deviendra pour elle un guide, un précieux instrument de travail. C'est donc dans un esprit clairement positif que nous nous acheminons maintenant vers la prochaine étape, soit le grand congrès des 5, 6 et 7 novembre prochain."

Messieurs Durocher et Mc Mahon invitent donc toutes les personnes intéressées à s'inscrire aux travaux du Congrès. "Il y va de l'avenir de nos enfants".□

Intérêt croissant pour le français en Louisiane

DANS LES DEUX SENS

183 Louisianais ont quitté l'Etat, en juin dernier, pour suivre des cours d'été en français à l'université Paul Valéry, de Montpellier, en France. L'université, l'une des plus anciennes de France, offre cinq semaines d'études intenses dans la langue française, valant un *crédit* aux spécialistes d'une seconde langue et un *crédit* aux étudiants, à la fin des cours. Le curriculum comprend des classes de conversation et de grammaire, des événements culturels et des visites aux sites historiques; 80 des participants ont obtenu des bourses accordées par le gouvernement français; 52 étudiants de l'école secondaire TARA à Bâton-Rouge et la "Lab School" à LSU suivent un autre cours d'étude à Saint-Jean-de-Maurienne dans les Alpes françaises. Ce groupe a été organisé par Mme Gisèle Friedrichs et Mme Ann Harris, professeurs de français dans ces deux écoles. CODOFIL (Conseil pour le Développement du français en Louisiane) souhaite que tous les autres établissements scolaires de l'état suivent l'exemple des deux écoles de Bâton-Rouge en participant aux prochaines initiatives d'été

Comme nous l'avons déjà signalé, le Collège de Jonquière au Québec est également le site d'une session estivale d'études en français pour 115 enseignants et étudiants de collèges et d'écoles secondaires louisianais. Parmi ceux-ci se trouvent 14 gagnants de bourses législatives décernées pour l'excellence en français à la suite d'un concours organisé parmi les écoles secondaires de 14 districts.

Ces échanges entre la Louisiane, la France et le Québec ont été institués en 1972. Me Domengeaux, président de CODOFIL, a noté que la qualité et l'attitude des candidats s'étaient améliorées considérablement et que cela était dû à "l'intérêt croissant que les Louisianais portent à la renaissance française produite par le développement graduel de l'instruction française dans les écoles et la cote que détient le mouvement CODOFIL auprès de la population. Les Louisianais reconnaissent qu'il y a là quelque chose d'unique parmi tous les états de l'Union; ce qui peut s'avérer être d'un profit éducatif, culturel et touristique exceptionnel pour toutes les régions de l'état".

——————

Note. — Quand Napoléon vendit la Louisiane aux Etats-Unis, en 1803, il avait été stipulé dans l'acte de cession que les traditions de la population française et notamment sa langue et sa religion seraient respectées.

[Le Travailleur, journal français de Linwood, Mass. USA]

L'HEURE DE TOMBÉE

Nous croyons devoir rappeler à nos correspondants que l'heure de tombée à LA LIBERTÉ est le *vendredi, 15h00*. Le journal paraît par le travail d'une équipe réduite au minimum et il nous est impossible de garantir la publication de matière qui nous parvient en retard.



Deux millions de publicité... pour et contre les contrôles

Depuis le lancement du programme de lutte à l'inflation, il y a un an, les trois partenaires sociaux ont dépensé plus de $2 millions pour faire connaître leur point de vue sur la question.

Il y eut d'abord la campagne de publicité du Congrès du Travail du Canada qui distribuait quelque $500,000 aux principaux journaux du pays. Le CTC a par ailleurs fait circuler 150,000 macarons, 100,000 brochures, 150,000 auto-collants et 40,000 autres pour fixer sur les pare-chocs d'automobiles. Enfin le CTC a produit un film de 55 minutes expliquant l'opposition du monde du travail aux contrôles de la Commission Pépin; le film devait être distribué aux syndicats locaux et à quelques groupes de citoyens.

Le 19 décembre 1975, la Commission de Lutte à l'Inflation dépensait d'abord $97,000 pour une campagne de publicité dans 100 journaux canadiens et expliquant les principes directeurs de son programme d'action. Le 29 janvier suivant, une autre campagne de $86,000 annonçait que 6,500 compagnies devraient produire des états financiers avant la fin de février 1976.

A cette époque, le directeur de l'information pour la Commission, M. Kenneth Prittie, déclarait qu'il n'avait pas l'intention de se lancer dans de vastes campagnes de publicité. Le mois dernier, c'était au tour du gouvernement fédéral de lancer une vaste campagne de $1.2 million pour convaincre l'opinion publique de l'efficacité des contrôles. La campagne, qui se prolongera pendant 5 semaines, comprend des annonces dans 107 quotidiens, 936 hebdomadaires, 88 journaux ethniques et des annonces de 60 secondes placées auprès de 220 stations régionales ou locales de radio.

Le gouvernement canadien a également distribué un dépliant publicitaire avec les 3.9 millions de chèques d'allocations familiales et de 1.2 million de chèques de sécurité de la Vieillesse.

Il y eu également une foule d'autres campagnes de publicité, quoique d'une ampleur plus restreinte, entre autres la lettre ouverte du président d'Imasco, M. Paul Paré, au ministre des Finances, lettre qui prenait une pleine page dans six quotidiens. Il en coûtait $18,000 à Imasco pour faire savoir à la Commission Pépin que son programme affectait sérieusement la rentabilité et les programmes d'investissement des entreprises.

Deux semaines plus tard, c'était au tour du président de Domtar de publier une page de publicité dans 22 quotidiens du Québec et de l'Ontario, au prix de $50,000.

La semaine dernière, la Fédération canadienne des Entreprises indépendantes, une organisation regroupant 38,000 petites et moyennes entreprises, se lançait dans une camapgne de $35,000 auprès de 22 quotidiens anglophones, et demandant aux employés de ne pas débrayer, le 14 octobre.

Dans le même temps, le CTC se lançait dans une dernière campagne pour assurer le succès de sa journée de protestation contre les contrôles, basée principalement sur une série de commerciaux de 60 et 30 secondes diffusés à travers tous les postes de radio du Canada. Ce "matraquage publicitaire", comme l'appelait "un responsable du CTC, sera appuyé par des publicités dans les journaux. Le CTC ne divulguera pas le coût de cette campagne, sinon pour dire qu'il est "inférieur à $10.000".

[RON BLUNN, Financial Times News Service]

FRANCE - CANADA

ASSOCIATION MANITOBAINE

Le Comité manitobain a été quelque peu au ralenti depuis le grand congrès national de la Fédération Canadienne de France-Canada tenu au Manitoba, mais rassurez-vous, il demeure bien vivant. C'est que nous avons suivi la loi de la nature: un temps fort est suivi d'un repos.

Les activités reprennent et nous devons dès maintenant procéder à la mise en candidature du Comité pour l'année 1977. L'élection aura lieu, comme par le passé, lors de la réunion annuelle.

Inscrivez dès maintenant la date de cette réunion annuelle ou assemblée générale:

Date: le dimanche 14 novembre de 14h à 16h30

Lieu: Petite salle du CCFM - salle du 100 Nons

Format: Réunion d'affaires suivie d'un vin-fromage

Venez nombreux participer à la vie de France-Canada Association Manitobaine. Il y sera question d'un projet de voyage - pèlerinage en France, en Espagne, et au Portugal le printemps prochain. Une information plus complète sera disponible au congrès. Au plaisir de trinquer avec vous le 14 novembre.

SOIRÉE ANNIVERSAIRE À L'ÉCOLE PROVENCHER 1906 — 1976

L'Association des Parents de l'Ecole Provencher invite tous les parents, les enseignants, les amis et les anciens de l'école Provencher à une soirée anniversaire au gymnase de l'école (entrée: porte est - rue de la Morénie) le vendredi, 12 novembre à 20 heures 30. Venez nombreux fêter les 70 ans de notre école, avec vos amis.

Voilà une excellente occasion de témoigner votre reconnaissance pour les services rendus à la communauté de Saint-Boniface, par l'école Provencher. Votre encouragement contribuera aussi au développement de notre institution à l'avenir.

De nombreux prix seront offerts durant la soirée et Monsieur G. Brétecher, notre habile animateur, s'occupera de la direction musicale. Donc au plaisir de vous voir le soir du 12 novembre.

Des billets seront disponibles à l'entrée le soir même ou en composant dès maintenant **233-5972** ou **233-5437**.

on demande

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer: 247-8660 le jour; 247-7830 le soir. 197, rue Kitson.
2-289-JNO

DAME D'AGE MOYEN, qui travaille, désire partager sa maison (centre de Saint-Boniface) avec une autre dame. Pour plus de renseignements, écrire à: Boîte 556, La Liberté, C.P. 96, Saint-Boniface, Man.
31-563-JNO

à louer

MAISON À LOUER — 1 personne - A partager cette maison avec le propriétaire. C'est une maison dans la région de Norwood, 1½ étage, 3 chambres à coucher, et déjà complètement meublée. Le loyer sera de $160.00 par mois; on partage le coût de la nourriture, ainsi que les responsabilités d'entretien de la maison. L'homme ou la femme intéressé(e) doit avoir un souci de l'ordre et de la propreté. Composer 284-5099.
31-567-31 C

À LOUER
Maison (type "Town House") de 3 chambres à coucher à St-Vital. Renseignez-vous au Village Canadien Coop Ltée, 4-730, chemin River. Téléphone: 257-1767 (après 18h ou en fin de semaine: 253-4539).
26-521-JNO

Chambre meublée au sous-sol. Pour homme - 565, rue Des Meurons. Composer 253-0046.
30-559-JNO

à vendre

A VENDRE
Camion Chevrolet 1974 - moteur V8, ½ tonne, 31,000 milles. Très bonne condition. Tél.: 247-4823 ou 247-7238.
28-543-JNO

A VENDRE
Toyota Corolla 1200 - 1975. Transmission manuelle. Excellent état. 15,000 milles seulement. Composer 233-5543.
31-570-31 C

A VENDRE
Camion - Chevrolet 1969 - ½ tonne - En bon état. $1,000. Composer 247-3886 entre 9 heures a.m. et 5 heures p.m.
30-556-JNO

VENTE PRIVEE - $29,500 - Rue Horace. Sur rue tranquille, joli bungalow de 5 pièces, 2 chambres à coucher, chambre principale: 9 x 16. Tapis mur à mur dans salon, chambres et salle à manger. Complètement décoré à neuf à l'intérieur. Nouvelles armoires et nouveaux lustres (fixtures) inclus. Excellente plomberie et brochage. Bonne cave haute et complète. Laveuse et sécheuse incluses. Garage et place de stationnement. Cour privée. Lot de grande profondeur. Près de toutes commodités. Prix très raisonnable. Pas d'agent s.v.p. Tél. à Morris 1-746-8898 après 8h p.m. et 8h a.m.
30-560-31 C

À VENDRE
Renault 12 - 1973. Rouge. Transmission manuelle, moteur neuf, 4 portières. A servi comme seconde voiture. Comme neuve. 25,000 milles seulement. 8 pneus Michelin. Encore garantie pour 4,000 milles. Composer 832-3715.
31-564-31 C

MAISON À VENDRE - Rue Dumoulin. 2 chambres à coucher, bien entretenue, récemment rénovée. Salle à manger, salon, grande cuisine, salle de récréation, garage. Lot: 44 x 120. Localité idéale. Près autobus, écoles et magasins. Centre privé. Composer— 247-4391.
31-369-31 C

À VENDRE
Voiture Toyota "Corolla GT" 1974. 26,000 milles. En excellent état. Composer 247-7690.
31-565-33 C



Un chasseur sachant chasser sait..... qu'une vache n'est pas un chevreuil!

assureurs



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél. : 233-4051

Pour tout service d'assurances FEU VIE MALADIE
AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions — Bateaux — Tours — Trains

Avocats-Notaires

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
AVOCATS ET NOTAIRES
R.-E. TEFFAINE, C.R. 201-185, boul. Provencher
M. MONNIN Saint-Boniface, Manitoba
A.-J. HOGUE R2H 0G4
L. TEILLET Tél.: 233-1426

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R. 500 CHILDS BUILDING
R.L. BETOURNAY 211, AVENUE PORTAGE
R. GUAY WINNIPEG
L. DUVAL R3B 2A2
D. LABOSSIERE — BERNARD J. RODRIQUE 942-5263

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3924

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

chiropracteurs

Rendez vous Tél. : 233 3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTICIENS:
Gilbert-E. Bohémier, D.C.
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.
Pia Longstaffe, D.C.

Rendez-vous Tél.: 433-7256
CENTRE CHIROPRATIQUE SAINT-PIERRE-JOLYS
Rue Jolys Est
Saint-Pierre, Manitoba
R0A 1V0
Chiropraticien:
Roland-E. Bohémier, D.C.

Comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone : 233-8593

Divers

INSTRUCTION - VENTE - SERVICE - LOCATION
Major & Minor MUSICAL SUPPLIES
354, rue Marion, Saint-Boniface — Tél.: 233-7232
WAYNE NEVILLE, Propriétaire
Les plus grands fournisseurs de musique populaire dans la ville

Entreprise générale d'électricité
Fontaine & Compagnie
165, boulevard Provencher, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre (près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIÈCES ET SERVICE
Tél.: 256-4321

LOUEZ VOTRE PROCHAINE T.V.
de AURELE DUPUIS
233-1863 ou 233-6008
Ouvert six jours par semaine
Carmen Moxley Rentals Ltd.

Ferblantiers


LAFRENIERE Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

Optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Dr R.J. Lecker, optométriste
Dr M.N. Lecker, optométriste
Examen de la vue
James Shaen LTD.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C-0B6
Tél.: 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél.: 233-3889
R2H 0G2

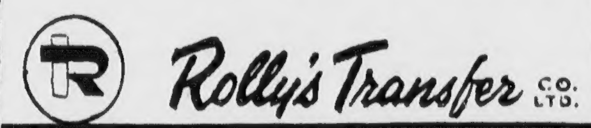
Plombiers

BOULET
Plumbing and Heating Co. Ltd.
Plomberie et chauffage — installation du chauffage au gaz — On offre un bon service de rénovation et de modification.
Fernand Boulet — Propriétaire Téléphone : 247-6364

Balcaen J.-M. & Sons Ltd.
Plomberie, Chauffage et Tôlerie
Service prompt et efficace offert aux entrepreneurs ou aux individus
Homme de service en plomberie et chauffage de langue française
1392, route Pembina Téléphone: 475-1506

Transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S  **TRANSFER**
85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.


Gérant :
Rolly Painchaud Tél. : 256-5869

Lettres à LA LIBERTÉ (suite)

Le tableau suivant permettra aux chrétiens du siècle de découvrir le visage du Bon Pasteur et la face du mercenaire.

Ne nous lassons pas de le dire et de le répéter; les enseignements des Papes contenus dans un grand nombre d'encycliques demeurent inconnus de la majorité des fidèles. Dans son encyclique Rerum Novarum, en date du 15 mai 1891, traitant de la condition des ouvriers, Sa Sainteté le Pape Léon XIII signalait: "(...) la société domestique a sur la société civile une priorité logique et une priorité réelle, auxquelles participent nécessairement ses droits et ses devoirs. Que si les individus et les familles en entrant dans la société y trouvaient au lieu d'un soutien un obstacle, au lieu d'une protection une diminution de leurs droits, la société serait plutôt à fuir qu'à rechercher."

Le 31 décembre 1929, dans son encyclique sur L'Education Chrétienne de la Jeunesse, le grand Pape Pie XI poursuivait:

"La famille reçoit immédiatement du Créateur la mission et conséquemment le droit de donner l'éducation à l'enfant, droit inaliénable parce qu'inséparablement uni au strict devoir corrélatif, droit antérieur à n'importe quel droit de la société civile et de l'État, donc inviolable par quelque puissance terrestre que ce soit."

Hélas, depuis le début des années '60, un vent pollué a renversé les structures de l'enseignement religieux. Rien n'a été épargné en vue d'anéantir l'autorité des parents en même temps que la compétence des professeurs laïques, religieux ou religieuses des siècles précédents. Le clergé et les éducateurs du passé devinrent l'objet de sarcasmes lancés à temps et à contretemps par de multiples organes de publicité. De leur côté nombre d'enseignants convertis à une philosophie moderne, posent en dictateurs.

Vos parents veulent faire de vous des arriérés comme eux, disait un instituteur à ses élèves. Si le public est admis à une réunion sur le sujet trop souvent les élus de divers comités mènent le bal, offrant aux parents peu de chance d'exprimer leurs opinions. Dans une assemblée parents et catéchètes, un enseignant exposait cavalièrement son point de vue aux parents: Si vous faites acte de foi devant les encycliques, moi. . . l'infaillibilité du Pape, la dévotion à la sainte Vierge. . . je puis m'en passer. L'important est que l'élève rencontre le Christ. C'est l'amour qui compte.

On reconnaît l'arbre à ses fruits. L'amour tel qu'interprété à pareille école, permettra de pratiquer le mariage à l'essai. Des jeunes devront admettre ne rien connaître en matière de religion. Lors de l'émission du concours national télévisé: Génies en herbe, en 1975, les huit finalistes dont quatre du Manitoba, ne purent répondre à la question suivante: Nommez les trois vertus théologales. Des élèves des cours élémentaire et secondaire sont incapables de répondre si on leur demande: Quelle est la marque du chrétien, qu'est-ce que la messe? etc.

Le catéchisme a pour but de procurer les connaissances nécessaires au salut.

I. - La connaissance de ce qu'il faut croire: connaissance qui instruit la vertu théologale de foi et qui est procurée par l'explication du Credo.

II. - La connaissance de ce qu'il faut désirer: connaissance qui instruit la vertu théologale d'espérance et qui est procurée par l'explication du Pater.

III. - La connaissance de ce qu'il faut faire: connaissance qui instruit la vertu théologale de charité et qui est procurée par l'explication des Commandements de Dieu.

Mais ces trois connaissances nécessaires au salut demeurent ordinairement inefficaces sans les sacrements: l'explication des sacrements constitue le quatrième point obligatoire de tout catéchisme catholique.

Aux membres du clergé, des communautés religieuses, aux législateurs civils, aux commissaires, instituteurs et institutrices, aux parents, aux étudiants, aux organes de publicité, enfin à toute personne de bonne volonté: félicitations et merci.

"Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice."

Indéniablement, les parents qui pleurent en voyant leurs enfants perdre la foi ont le droit et le devoir de veiller sur l'éducation chrétienne de la jeunesse, sous l'égide de Pasteurs en PARFAITE COMMUNION avec le Pape, Chef Visible de l'Église du Divin Crucifié. ■

Fusion de l'Assurance-chômage et de la Main-d'oeuvre

M. Bud Cullen, ministre responsable du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration et de la Commission d'assurance-chômage, a annoncé que le Conseil du Trésor a approuvé l'établissement de onze régions pour la Commission de l'Emploi et de l'Immigration du Canada, organisme qui sera créé lors du fusionnement de la Commission d'assurance-chômage et du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration. Le territoire de dix des régions suivra en principe les frontières provinciales. Le Service étranger du ministère constituera la onzième région.

M. Allan E. Gotlieb, sous-ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, nommé premier président de la Commission de l'Emploi et de l'Immigration du Canada par le Premier ministre, vient d'annoncer la nomination de plusieurs cadres supérieurs régionaux, après consultation avec la Commission de la Fonction publique.

Ont été nommés directeurs généraux des organismes régionaux de la future Commission de l'Emploi et de l'Immigration du Canada:

M. Denis Demers, Directeur général, Nouveau-Brunswick; M. Gabriel Béland, Directeur général, Québec; M. Jack Boyd, Directeur général, Ontario; M. Gilles Guimond, Directeur général, Manitoba; M. Gilbert Johnson, Directeur général, Saskatchewan; M. Ian Thomson, Directeur général, Colombie-Britannique; M. James Bissett, Directeur général, région du Service étranger.

Les nominations des directeurs généraux de l'Ile-du-Prince-Edouard, de la Nouvelle-Ecosse, de Terre-Neuve et de l'Alberta seront annoncées plus tard.

M. H. Les Voisey, directeur général actuel de la région des Prairies, assumera des fonctions spéciales à Ottawa, de même que M. Jack VanderLoo, présentement directeur général du ministère pour la région du Pacifique. ■

agences immobilières

E. CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU MARCEL CHATEL, du Village de Saint-Claude, au Manitoba, à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 201-185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 26 novembre 1976.

DATE à Winnipeg, au Manitoba, ce 27e jour d'octobre, A.D. 1976.

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ALBERT BELLEC, du village de Saint-Claude, au Manitoba, fermier.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 9e jour de décembre, A.D. 1976.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 25e jour d'octobre, A.D. 1976.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

DANS L'AFFAIRE DE LA SUCCESSION DE FEU ROSAIRE MANAIGRE, fermier à sa retraite, résidant dans la Ville de Winnipeg, Province du Manitoba, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être adressées au soussigné, accompagnées d'affidavit, à:

7e étage - 405, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba R3C 0V5

le ou avant le 12e jour de DÉCEMBRE 1976.

FAIT à Winnipeg, dans la Province du Manitoba, ce 28e jour d'OCTOBRE, A.D. 1976.

J.D. RAICHURA
The Public Trustee of Manitoba
Administrateur

CENTENAIRE DE SAINT-PIERRE-JOLYS – CONCOURS OUVERT À TOUS LES LECTEURS DU JOURNAL "LA LIBERTÉ"

PROCUREZ-VOUS VOTRE LIVRE DE "PAGES DE SOUVENIRS ET D'HISTOIRE" AU CENTRE SABOURIN, À SAINT-PIERRE-JOLYS

OU À LA LIBRAIRIE LANDRY, 180, BOULEVARD PROVENCHER, SAINT-BONIFACE

CONDITIONS AUX PARTICIPANTS:

1 - Seule, la formule du questionnaire paru dans le Journal "LA LIBERTÉ" sera acceptée;
2 - Une fois rempli et reçu au Centre Sabourin, le questionnaire devient la propriété du Comité Culturel;
3 - Toutes les réponses doivent être imprimées;
4 - Les noms et la page doivent être ceux du livre "Pages de Souvenirs et d'Histoire" publié en 1974;
5 - Pour avoir droit au tirage le 23 décembre à midi (Caisse Populaire) il faut répondre à 20 questions;
6 - La formule remplie doit nous parvenir *avant minuit, le 20 décembre;*
7 - L'auteur, de même que le responsable et sa famille n'ont pas le droit de participation;
8 - Retourner le tout bien rempli au: COMITÉ CULTUREL DE SAINT-PIERRE
SAINT-PIERRE-JOLYS, MANITOBA
R0A 1V0

DEUX PRIX DE $100.00 à tirer parmi tous ceux qui auront répondu correctement à 20 questions.

Exemple: "Je ne suis pas opposé en principe à une desserte ou à une paroisse à Otterburne."
M. Sabourin .... page 294

1. Ouvert en 1879, le premier magasin de Saint-Pierre portait le nom de .... page ....
2. M. Camille Teillet rappela que .... fut l'un des premiers désignés par Riel pour monter la garde au Fort Garry en 1869. page ....
3. Une partie de sa ferme le long de la rivière-aux-Marais lui fut vendue par nul autre que M. Jolys. Son nom est ....page ....
4. Tout jeune, son père l'avait confié à Monseigneur Provencher et il devint ainsi un des premiers élèves du Collège de Saint-Boniface .... page ....
5. Cette figure est ornée d'une barbe assez peu fournie mais plutôt rouge clair ... .page ....
6. En 1965, le journal de l'école gagne le trophée provincial. Mon nom était ....page ....
7. .... fut l'instigateur et l'âme dirigeante de ce vaste projet. page .... (Il s'agit ici du livre "Pages de Souvenirs et D'Histoire, 1974")
8. En 1924, ... se classa la première dans un concours d'épellation anglaise organisé dans toutes les écoles de l'inspecteur de M. Young. page ....
9. Quelle fut la nature de la première intervention chirurgicale pratiquée à Saint-Pierre? Sur qui? .... Par qui? .... page ....
10. Alors tout jeune homme, il fut chargé d'aller chercher Sa Grandeur à Sainte-Agathe .... page ....
11. Qui a prononcé ces paroles: "FRANÇAIS, NOUS LE SOMMES ET FRANÇAIS, NOUS LE DEMEURERONS". .... page ....
12. A Saint-Boniface à ma surprise, je vois monter dans le train .... et .... mes deux ministres de l'intérieur... page ....
13. "Si j'étais instruit, mon Père, il n'y aurait pas un avocat à Winnipeg capable de me mettre dedans." Qui a dit ces paroles? .... page ....
14. Dans le "Dog Derby" ou course de chiens, course dont la distance s'étend d'un village à l'autre, il fut classé bon premier .... page ....
15. "Un lit pourtant, ce n'est pas un bateau." .... page ....
16. Environ douze cents charges de pierres prises ça et là mais surtout sur ce bourrelet qui passe à trois milles du Village à l'est et qu'on appelle .... page ....
17. J'aurai à nommer .... le maître de poste, avec sa table de billard, son magasin de fruits et sa chaise de coiffeur et de barbier. page ....
18. La "Chicken Farm" ou population ailée fut confiée aux soins de .... et .... page ....
19. Le premier évêque originaire de Saint-Pierre, honora sa paroisse par une messe pontificale le 24 mai 1970. Son nom est .... page ......
20. Agé de 25 ans, il fut porté disparu le 5 mai 1944. .... page .....
21. Alors administrateur du diocèse, il a donné à la future mission le nom de Saint-Pierre. .... page ....
22. C'est lui aussi, qui plaça au haut du clocher de notre église ce coq gaulois qui proclame aux alentours qu'ici se trouve un groupe français et catholique. .... page ....
23. Ce dernier devint pendant environ vingt ans et avec succès, le boulanger attitré de la paroisse. .... page ....

NOM ....(Imprimé s.v.p.)

Adresse ....

....

Numéro de téléphone ....